

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2493 - JEUDI 24 DÉCEMBRE 2015

FESTIVITÉS DE NOËL
Des élans de solidarité en
faveur des enfants

À la faveur de la fête de la nativité, plusieurs ONG, partis politiques, associations et entreprises manifestent, à l'égard des enfants hospitalisés et démunis, des élans de solidarité par la remise de dons de diverses natures. Composées pour la plupart de jouets et de produits de première nécessité, ces donations visent un seul objectif : permettre à ces enfants de passer dans la joie la fête de Noël considérée comme

celle des enfants. « Nous savons que les orphelins sont des personnes qui ont besoin d'aides et d'attentions et nous devons penser à eux. Socialement il est de notre devoir de penser aujourd'hui à l'arbre de Noël, en leur offrant des cadeaux et de quoi passer la fête », a souligné le directeur général de la société Ragec, Samy El Sahely à la suite de la remise des dons dans plusieurs orphelinats de Brazzaville. [Page 4](#)

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Neuf sociétés en lice pour
le bitumage de la route
Inoni-Mbé-Ngabé

Le ministère de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux a lancé mercredi l'appel d'offre relatif au bitumage de la route Inoni-Mbé-Ngabé longue de près de 100 km. Au total neuf entreprises parmi lesquelles SEAS, SGEC, CMEC, CSCEC, Terascom et Sino hydro y ont soumissionné pour des montants variant entre 54 et 77 milliards FCFA, pour une durée d'exécution de 24 à 36 mois. Financé par le budget de l'État, la mise en œuvre de cet axe vital reliant la Nationale 2 au fleuve Congo dans le Pool, s'inscrit dans le cadre du schéma national d'aménagement du territoire destiné à améliorer les conditions de vie des populations et faciliter la mobilité des personnes et des biens. [Page 2](#)

ÉDITORIAL
Joyeux Noël !
[Page 2](#)

Publiez vos annonces et publicités dans «*Les Dépêches de Brazzaville*», bénéficiez d'une offre exceptionnelle de fin d'année.
* Offre soumise à condition

PROCESSUS ÉLECTORAL

Le bulletin unique
et la création
d'une CENI
adoptés en conseil
des ministres

Le projet de la nouvelle loi électorale adopté en Conseil des ministres hier comporte deux innovations majeures. La première est l'adoption du bulletin unique au scrutin uninominal. Il sera expérimenté lors de la présidentielle prévue pour le premier trimestre de l'année prochaine et aussi des prochaines élections législatives. La deuxième innovation porte sur la création d'une Commission électorale natio-

nale indépendante (CENI), un organe indépendant, doté de l'autonomie financière, précise le Conseil des ministres. Le gouvernement a par ailleurs décidé d'affecter une enveloppe de 1 milliard FCFA au ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité pour faire face aux catastrophes naturelles enregistrées ces derniers temps sur l'ensemble du territoire national. [Pages 2 et 3](#)

DOLISIE

Les agents municipaux
en grève pour non-
paiement de salaires

Des grévistes à l'hôtel de ville de Dolisie

Pour non-paiement de leurs arriérés de salaires, quatre mois pour les permanents et sept mois pour les prestataires, les agents municipaux de Dolisie ont entamé, le 22 décembre, une grève illimitée qui paralyse le fonctionnement des services concernés. Selon le syndicat des grévistes, la situation

a dégénéré du fait du non-respect des promesses faites par le maire central après des négociations amorcées quelque temps avant. « Le maire nous avait rassuré qu'il nous paierait trois mois d'arriérés de salaire avant fin décembre et le quatrième mois en début janvier. Ce matin, il nous a appelé pour ne nous verser qu'un mois de salaire, ce que nous avons refusé parce qu'il est impossible de nous en sortir », a précisé un des responsables du syndicat des agents. [Page 5](#)

ÉDITORIAL

Joyeux Noël !

Oui, oublions un instant les grands et petits débats qui mobilisent en permanence et depuis des mois la sphère publique congolaise, oublions les pour nous consacrer à l'essentiel, c'est-à-dire à nous-mêmes et à ceux qui nous entourent, que nous aimons.

Que l'on croit ou non en un Dieu unique, que l'on soit ou non convaincu qu'il existe un au-delà en vue duquel il convient de se préparer ici-bas, les heures à venir doivent être, en effet, pour chacun de nous un instant de calme, de bonheur, de rassemblement, familial ou autre, à la faveur duquel se resserreront une nouvelle fois les liens tissés au fil du temps.

L'année 2015 ne fut pas pour la plupart d'entre nous une année calme, sereine, en raison des problèmes individuels ou collectifs qu'il a fallu résoudre, et l'année 2016 qui approche ne le sera probablement pas plus avec les grands changements qui pointent à l'horizon ; mais les prochains jours doivent instaurer une sorte de trêve durant laquelle le plaisir, la joie d'être ensemble s'imposeront à chacun de nous, où que nous soyons, où que nous vivions, où que nous travaillons.

Ainsi le veut la tradition aussi vieille que l'espèce humaine qui prospère sur les cinq continents depuis la nuit des temps et qu'il convient de perpétuer car elle plonge ses racines au cœur de la nature.

Joyeux Noël donc à vous qui nous faites l'amitié de lire chaque matin ce journal et dont la fidélité ne se dément pas depuis que nous lui avons donné naissance il y aura bientôt huit ans.

Que ces instants d'exception vous permettent d'oublier les difficultés petites et grandes qui se dressent aujourd'hui sur votre route, qu'ils vous conduisent à vous rapprocher plus encore de ceux qui vous entourent, qu'ils vous fassent découvrir ou redécouvrir l'importance du groupe auquel vous appartenez et qu'il vous redonne le sens du partage si, par malheur, vous l'aviez oublié.

Tel est le vœu que notre équipe formule en ce jour béni où commence la trêve de Noël et de fin d'année.

Les Dépêches de Brazzaville

PROCESSUS ÉLECTORAL

Le bulletin unique et la création d'une CENI adoptés en conseil des ministres

Le projet de loi électorale adopté par le gouvernement sera soumis au Parlement pour examen et adoption dans quelques jours.

Le projet de la nouvelle loi électorale adopté en Conseil des ministres hier comporte deux innovations majeures. La première est l'adoption du bulletin unique au scrutin uninominal. Il sera expérimenté lors de la présidentielle prévue pour le premier trimestre de l'année prochaine et aussi des prochaines élections législatives. La seconde innovation porte sur

la création d'une Commission électorale nationale indépendante (CENI), « un organe indépendant, doté de l'autonomie financière », apprend-on. Le Conseil des ministres précise aussi « la consécration du caractère totalement paritaire des organes de la CENI ». Sur l'adoption du bulletin unique, le Conseil des ministres rappelle que cette question a été de tout temps : « une des principales revendications de la classe politique ».

Au cours de cette réunion présidée par le chef de l'Etat, Denis

Sassou N'Gusso, le gouvernement a également suivi deux communications dont l'une relative à la situation épidémiologique sur l'ensemble du territoire national et l'autre sur les catastrophes naturelles enregistrées ces derniers temps dans le pays. Le Conseil des ministres a par ailleurs décidé d'affecter une enveloppe d'un milliard FCFA au ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité pour faire face aux catastrophes naturelles.

Émile Gankama

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ

Le budget 2016 adopté à plus de 80 milliards FCFA

En augmentation par rapport à celui de l'année 2015, le budget de la Société nationale d'électricité, exercice 2016, a été adopté le 22 décembre à Brazzaville, à la faveur d'un conseil d'administration dite budgétaire et bilancière. Cet argent permettra à cette société publique d'accomplir trois missions essentielles, avec entre autres priorités : arrimer la SNE à la modernité et satisfaire la clientèle.

Deux principaux points ont été à l'ordre du jour de ce conseil d'administration placé sous la direction de son président Eugène Ondzambé. En premier lieu, les administrateurs de la SNE ont examiné et adopté à l'unanimité, le budget exercice 2016, arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 80 milliards 320 millions 301 mille 340 FCFA.

Ce budget est en légère augmentation par rapport à celui de l'année en cours, qui lui, était arrêté à un peu plus de 70 milliards FCFA.

« Les moyens qu'on nous a donnés, nous permettront de réaliser d'autres avancées en 2016 afin que la SNE qui s'arrime déjà à la modernité, serve désormais le client

comme il se doit. Les principaux axes de notre action au cours de cet exercice sont entre autres, de satisfaire le client véritablement ; payer convenablement les agents et améliorer leurs conditions de travail afin qu'ils exécutent dans les bonnes conditions les missions qui leur sont assignées », précise le directeur général de la SNE, président du directoire, Louis Kanoha Elenka. Par la même occasion, le conseil d'administration a approuvé les états financiers des exercices 2013 et 2014 ; le rapport d'activités exercice 2015

la société, le conseil d'administration a évalué le processus de gratuité de l'électricité, pour lequel le directoire de la SNE a la responsabilité de finaliser le document qui devra déterminer les personnes bénéficiaires de ladite gratuité.

Malgré le bilan 2015, qu'il a jugé positif, le conseil d'administration a formulé quelques recommandations. Il demande au directoire de la SNE de présenter la situation détaillée de l'endettement de la société, concernant la dette fiscale et celle des fournisseurs. Par ailleurs, le conseil exige



Les administrateurs de la SNE lors des travaux (Photo adac)

ainsi que le programme d'activités 2016. Après avoir planché sur les questions de licenciement au sein de

la tenue de la session bilancière 2015 en février 2016.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia
Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsi-
gnet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de
service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck
Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Compte rendu du Conseil des ministres du mercredi 23 décembre 2015

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 23 décembre 2015 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de Son Excellence, Monsieur Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, chef du Gouvernement. Deux principaux points étaient inscrits à l'ordre du jour du Conseil des ministres, à savoir :

Deux projets de loi :

1-Un projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi électorale, au titre du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation ;

2-Un projet de loi portant orientation de la santé, au titre du Ministère de la Santé et de la Population ;

Deux communications :

1-Une communication du Ministre de la Santé et de la Population, concernant la situation épidémiologique sur l'ensemble du territoire national ;

2-Une communication de la Ministre des Affaires Sociales, de l'Action Humanitaire et de la Solidarité, concernant les catastrophes naturelles enregistrées sur l'ensemble du territoire national.

A/-Des projets de loi

1-Du projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi électorale

Le projet de loi soumis à l'examen et à l'approbation du conseil des Ministres par M. Raymond Zéphyrin Mboulou, Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, s'inscrit dans le droit fil du Dialogue national de Sibiti, tenu en juillet dernier. Il est également le fruit des contributions et des conclusions issues des différents dialogues et concertations antérieurs. Le projet de loi propose de modifier et de compléter certaines dispositions de la loi électorale.

Le Conseil des Ministres constate que, depuis 2002, le chantier de l'amélioration du processus électoral au Congo, et donc celui de la consolidation de la démocratie dans notre pays, est une des préoccupations constantes de son Excellence, Monsieur le président de la République. Qu'on en juge : la loi électorale initiale a été promulguée le 10 décembre 2001. Elle a connu des modifications ultérieures par les lois n°5-2007 du 25 mai 2007 ; 9-2012 du 23 mai 2012 et 40-2014 du 1er septembre 2014.

L'ensemble de ces modifications avait pour objectif, en concertation avec la classe politique, majorité comme opposition, en y associant la société civile, d'améliorer sans cesse le cadre légal afin que la règle du jeu électoral permette le renforcement des acquis démocratiques dans notre pays.

Le présent projet de loi a donc logiquement été élaboré sur la base des orientations données au Gouvernement par Son Excellence, Monsieur Denis Sassou N'Guesso, président de la République, lequel a insisté sur la recherche d'un large consensus tant dans sa conception que dans son adoption par le Parlement.

Répondant au souhait exprimé par le Président de la République, d'ailleurs rappelé lors de son adresse à la Nation délivrée devant l'Assemblée Nationale le 22 décembre 2015, le Ministre Mboulou a précisé que l'essentiel des partis et autres associations à caractère politique qui concourent à l'expression du suffrage au Congo, qu'ils soient de la majorité, du centre, de l'opposition, et même les organisations de la société civile, ont été invités à apporter leur contribution à l'élaboration du présent projet de loi.

Sur la méthodologie employée, le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation a précisé qu'un texte avait été soumis à l'ensemble des acteurs politiques et de la société civile. Que c'est sur la base de leurs amendements, propositions et suggestions, qu'un projet a été élaboré, lequel a été de nouveau soumis à l'ensemble des groupements politiques et associatifs.

C'est au terme de ce second examen que le présent avant-projet de loi a été définitivement

adopté par les parties en présence, et transmis pour examen et adoption au Conseil des Ministres.

Il est donc pertinent de conclure que le présent projet de loi, lui-même le fruit des conclusions du dialogue de Sibiti, est le résultat d'un large consensus national.

Sur le fond, ledit projet de loi a pour objet, entre autres, la mise en œuvre de nouvelles dispositions concernant la préparation, l'organisation et le déroulement des élections dans notre pays. Le projet de loi soumis à l'examen du conseil porte, entre autres, sur :

-L'adoption du bulletin unique de vote pour les élections qui ont lieu au scrutin nominal (élections présidentielle et législatives), et qui a été de tout temps une des principales revendications de la classe politique ;

Le bulletin unique de vote sera expérimenté lors de l'élection présidentielle à venir.

En outre, le présent projet de loi contient une évolution encore plus spectaculaire de la gouvernance électorale au Congo :

-La création, en lieu et place de l'actuelle Commission nationale d'organisation des élections (CONEL en sigle), d'une Commission nationale électorale indépendante (CENI en sigle) comme organe indépendant, doté de l'autonomie financière ;

Au sens de l'article 17 nouveau du projet de loi soumis à l'approbation du Conseil des ministres, l'indépendance s'entend comme, je cite « la capacité de fonctionner effectivement et de prendre des décisions concernant l'organisation, la gestion et la conduite des opérations électorales », fin de citation.

L'indice le plus clair de l'indépendance de la future CENI est l'octroi par parlement, dans le cadre de la loi de finances exercice 2016 adoptée depuis quelques jours, des crédits propres nécessaires à son fonctionnement et à son activité.

Le renforcement des compétences de la commission électorale permettra à la nouvelle CENI, outre les missions traditionnelles de garantie de l'impartialité, de la transparence et de la régularité des élections dévolues jusqu'ici à la CONEL, de veiller au caractère juste des résultats issus des opérations de vote, et ce depuis les actes préparatoires, qu'elle sera autorisée à exécuter de concert avec l'administration.

-La consécration d'importantes prérogatives à la CENI dans l'organisation du scrutin et dans le déroulement de la campagne électorale ;

-La consécration du caractère totalement paritaire des organes de la CENI, et ce jusque dans les bureaux de vote, et ce pour tout type d'élection ;

Cette disposition permettra une représentation égalitaire des partis et groupements politiques de la majorité, de l'opposition et du centre, ainsi que des associations de la société civile, et ce en plus de la présence de l'Administration.

-La description détaillée des opérations de vote, de dépouillement et de publication des résultats dans chaque bureau de vote, et ce afin de renforcer la transparence du scrutin et l'expression libre et éclairée du suffrage de chaque citoyen.

-Le renforcement de la représentation du genre dans l'espace public, faisant obligation aux partis et groupements politiques et associatifs concourant au suffrage des Congolaises et Congolais de favoriser une parité totale hommes/femmes notamment pour le tiers supérieur des listes pour les scrutins de type élections locales ;

Au final, il convient de relever que les dispositions nouvelles introduites dans la loi électorale, et ce dans la stricte application des conclusions pertinentes des différentes concertations, dialogues et consultations effectuées depuis plusieurs années, vont assurément contribuer au renforcement de la transparence et de l'équité dans notre pays.

Le Conseil des ministres est convaincu que la mise en application des dispositions nouvelles

contenues dans ce projet de loi, si elles sont approuvées par le parlement, favorisera le caractère incontestable des scrutins à venir, et contribuera au renforcement de la confiance des acteurs politiques dans le caractère démocratique des élections en République du Congo. Après examen et discussion, le projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi électorale a été adopté par le Conseil des ministres.

Il sera transmis pour approbation au Parlement dans les meilleurs délais, et ce pour respecter la volonté exprimée par le Chef de l'Etat de voir l'élection présidentielle se tenir au courant du premier trimestre de l'année 2016.

2- Du Projet de loi d'orientation de la santé

Ce projet de loi, présenté au Conseil des Ministres par M. François Ibovi, ministre de la Santé et de la population, a pour objet d'améliorer la gouvernance du système de santé en République du Congo.

Il y est rappelé que le droit à la santé et au bien-être est un droit fondamental garanti par la Constitution du 6 novembre 2015, et ce en son article 36.

D'autre part, le présent projet de loi s'inscrit dans le droit fil du projet de société de son Excellence, monsieur le président de la République, à savoir « Le Chemin d'avenir », en ce qu'il vise au renforcement de l'offre de santé, renforcement qui passe en premier lieu par un maillage important en infrastructures sanitaires.

Ce maillage en infrastructures est illustré par la construction simultanée et sans précédent dans notre pays, de douze (12) hôpitaux généraux dans chaque chef-lieu de département du Congo.

Cependant, le renforcement de l'offre de santé, outre la problématique des infrastructures en voie de résolution, passe également par deux autres axes tout aussi importants, à savoir :

-l'équipement des centres sanitaires et autres hôpitaux ;

-le renforcement des capacités des personnels soignants et une gestion des ressources humaines plus efficace.

C'est à ces défis et objectifs que répond le présent projet de loi d'orientation soumis à l'examen du Conseil des ministres. Il a pour objet de rationaliser la gouvernance du secteur de la santé, secteur transversal appelant l'intervention multisectorielle d'autres administrations et / ou secteurs.

L'objectif est donc, sous le contrôle d'un organe de coordination appelé Conseil national de la santé, placé avec ses subdivisions locales aux côtés des autorités étatiques, de favoriser les synergies public-privé, et de développer une politique dynamique tendant à renforcer l'offre sanitaire, et ce dans le respect des règles techniques, juridiques et déontologiques établies en matière de service public de santé.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi présenté, et a demandé sa transmission au Parlement pour adoption.

B/- Des communications.

1-Une communication du ministre de la Santé et de la population, concernant la situation épidémiologique sur l'ensemble du territoire national.

M. François Ibovi, ministre de la Santé et de la population, a fait un point sur la situation épidémiologique du Congo. Il a relevé que, ces dernières années, notre pays a dû faire face à des épisodes récurrents d'inondations et autres fléaux climatiques, notamment dans les départements de Brazzaville, Pointe- Noire, Kouilou, Plateaux et Likouala.

Ces épisodes d'intempéries, complétés par les récentes inondations de cette fin d'année 2015, à Pointe- Noire et Makotimpoko dans le département des Plateaux, font craindre, hélas, la survenue d'épidémies causées par les eaux contaminées : choléra, poliomyélite, rougeole, fièvre typhoïde, etc.

A cet égard, le ministre de la Santé et de la po-

pulation a recensé

-Choléra : un dernier épisode d'épidémie remonte à 2013, avec plus de 1000 cas, et 15 décès ; l'action vigoureuse du Gouvernement a permis d'éviter d'autres épisodes en 2014 et 2015.

-Dans ce contexte, le ministère de la Santé préconise des actions préventives à Pointe -Noire et à Makotimpoko, à savoir, entre autres :

-Campagne de désinfection de l'eau dans les ménages, par distribution d'eau de javel ;

-Renforcement de la surveillance épidémiologique, notamment pour les maladies d'origine hydrique ;

-Evaluation des risques sanitaires sur les deux zones touchées, etc.

-Rougeole : en décembre 2015, 1354 cas ont été notifiés, dont 35 décès à Pointe-Noire, et 3 cas positifs notifiés à Brazzaville.

Le ministère préconise une campagne nationale de vaccination, dans la mesure où l'épidémie touche la quasi-totalité des départements du pays.

Le même constat a été fait pour la poliomyélite, dont le dernier épisode épidémique remonte à 2010.

Ces constats supposent donc le déclenchement d'une surveillance épidémiologique renforcée, des campagnes nationales de vaccination ainsi que le renforcement du programme Elargi de Vaccination (PEV en sigle).

Compte tenu du coût important d'acquisition des différents vaccins, fournis par un organisme international dénommé GAVI Alliance vaccine Immunisation), le président de la République a instruit le Gouvernement, afin que toutes les dispositions soient prises afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement en vaccins.

Enfin, le ministre Ibovi a évoqué quelques foyers de rage. Le Président de la République a instruit les autorités compétentes dont les services du ministère de l'Intérieur, de procéder à la capture et à l'abattage des chiens errants éventuellement porteurs du virus.

2-Une communication de la Ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la solidarité, concernant les catastrophes naturelles enregistrées sur l'ensemble du territoire national.

Enfin, Mme Emilienne Raoul, ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, tout en rappelant également la survenance d'intempéries, inondations, érosions et autres catastrophes naturelles, a fait le bilan de la gestion de ces sinistres par son Département, et ce sur la période 2013-2014-2015.

Elle a en outre informé le Conseil des Ministres des aides tant en numéraire qu'en nature octroyées au titre de la prise en charge des populations sinistrées, notamment en termes de solution de logement.

Cette aide au logement prend deux formes : prise en charge financière en zone urbaine, et ce durant six mois sur la base d'une allocation forfaitaire mensuelle : fourniture de matériaux pour l'auto reconstruction en zone rurale.

Dans ce contexte, et compte tenu de la persistance des intempéries, le Conseil des Ministres a décidé d'octroyer au ministère des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la solidarité, une enveloppe d'environ un milliard de francs CFA, afin de faire face.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le Président de la République a alors levé la séance.

Commencé à 10heures 00, la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 14h32.

Fait à Brazzaville, le 23 Décembre 2015

Thierry Mougalla/
Ministre de la Communication et des Médias
Charge des Relations avec le parlement,
Porte-parole du Gouvernement

FÊTE DE NATIVITÉ

L'association « Idées et rêves pour la Sangha » partage sa joie avec les enfants de Ouesso



Idées et Rêves pour la Sangha a réuni plus de 2000 enfants à la place Rouge de Ouesso

Dans la perspective des festivités de la fête de Noël célébrée le 25 décembre de chaque année, l'Association « Idées et rêves pour la Sangha » a remis le 19 décembre à la place Rouge de Ouesso, 3000 jouets à plus de 800 familles des deux arrondissements de la commune.

Association œuvrant également en milieu juvénile, « Idées et rêves pour la Sangha », dont Mottom Leonidas est le coordonnateur, a, en partenariat avec Azur, visité le même jour,

cadeaux en mains, les enfants admis à l'hôpital de base de Ouesso qui ont chacun reçu un jouet. « À la place rouge, nous avons rassemblé plus de 2000 personnes pour cette activité. Il faut signaler que notre association a, à son actif, l'organisation de la coupe du cacao à Ouesso et bien d'autres projets », a conclu Mottom Leonidas dans un communiqué de presse.

Parfait Wilfried Douniama

Des jouets pour les plus démunis

Ce geste a été initié par le directeur général de la société Ragec, Samy El Sahely. L'objectif visé est de permettre à ces enfants de passer de façon saine la fête de fin d'année.

La remise a été composée de jouets d'éveil et de divertissements tels que des postes radios, des poupées pour jeunes filles, accompagnés de jus de fabrication Ragec et d'une enveloppe dont le montant n'a pas été révélé. Il s'agit des orphelinats du Centre Fatima situé à Mpila, Saint Joseph de Gaston Céleste (Moukondo), Catholique Parole de vie (Quartier Massina - Mfilou), Sainte Claire (Quartier Météo - Makélékélé), Les Cataractes (Quartier Cataracte-Djoué), Cœur immaculé de Marie (Quartier Mafouta - Madibu), et enfin, Centre d'accueil de Béthanie (Moungali).

Les responsables des centres d'accueil et des différents orphelinats ont tous exprimé chacun à sa façon, leur gratitude à l'endroit de la société Ragec : « Merci beaucoup pour ce geste aussi honorable. Que Ragec prospère dans ses affaires ».

Au terme de cette ronde, le directeur général de la société



Une déléguée des travailleurs de la société Ragec s'entretenant avec une mère de famille

Ragec n'a pas caché sa satisfaction. « Nous savons que les orphelins sont des personnes qui ont besoin d'aides et d'attentions et nous devons penser à eux. Donc, socialement il est de notre devoir de penser aujourd'hui à l'arbre de Noël, en leur offrant des cadeaux et de quoi passer la fête », a souligné Samy El Sahely. Et d'ajouter : « Durant toute l'année nous pensons à eux. Nous avons beaucoup d'orphelins à notre

charge. Il y a des orphelins que nous embauchons dès qu'ils ont fini leurs études. Et ceci, n'est pas la première fois. Depuis

que Ragec existe, nous sommes dans le domaine des offres sociales, surtout aux orphelins qui ont besoin de quelqu'un à côté d'eux ».

Notons que la société Ragec vise, entre autres objectifs dans les années à venir, à remettre en état plusieurs écoles, hôpitaux et cantines sur tout le territoire national, là où le besoin se fait sentir.

Guillaume Ondzé

Le MCDDI fait la joie des tout petits



Une vue des enfants du Complexe la pouponnière crèche/garderie de Makélékélé

Le président du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) a, par le truchement de son directeur du cabinet, Albert Samba, offert le 23 décembre à Brazzaville, un lot de jouets aux enfants du préscolaire.

Environ 400 élèves du Centre d'éducation préscolaire et du Complexe la pouponnière crèche/garderie de Makélékélé ont bénéficié de ce don de jouets pour mieux célébrer la fête de la nativité. Pour lier l'utile à l'agréable, une enveloppe a été remise au personnel de ces établissements. La directrice du Centre d'éducation préscolaire Candyd Octavie Matangou se dit très honorée, avant de souhaiter en retour les meilleurs vœux à cette délégation politique.

Notons que ces deux centres reçoivent de nuit les enfants abandonnés et orphelins.

Josiane Mambou Loukoula

MTN offre des jouets aux orphelins

Pour permettre aux enfants vivant à l'orphelinat Nazareth et ceux de la Maison d'accueil Béthanie de bien passer leurs fêtes de Noël qui se célébreront dans 48 heures, la Fondation MTN Congo leur a fait un don de jouets et de boissons. Pendant la période des fêtes, nous recevons beaucoup de dons venant des associations et individualités. Nous les remercions sincèrement. Notre souhait est que ces présents soient permanents pour nous permettre de subvenir aux besoins de ces enfants qui sont à notre charge », a interpellé Brigitte Yengo, l'une des responsables de la Maison d'accueil Béthanie.

Signalons que le même geste a été répété au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville où, une trentaine d'enfants malades internés au service de pédiatrie ont reçu également leur part. N'ayant pas tari de mots, ces gamins ont remercié MTN de penser à eux chaque fin d'année.

Lopelle Mboussa Gassia

IN MEMORIAM

Quelqu'un meurt, et c'est comme des pas qui s'arrêtent. Mais si c'était un départ pour un nouveau voyage !
 Quelqu'un meurt, et c'est comme un arbre qui tombe. Mais si c'était une graine germant dans une terre nouvelle !
 Quelqu'un meurt, et c'est comme une porte qui claque. Mais si c'était un passage s'ouvrant sur d'autres paysages !
 Quelqu'un meurt, et c'est comme un silence qui hurle. Mais si il nous aidait à entendre la fragile musique de la vie.
 24 décembre 2014- 24 décembre 2015, voici une année déjà que Danhy Mboumabeka Promesse es partis. Nous ne t'oublierons jamais.



REMERCIEMENTS

Le couple Ondzé Rodrigue et famille, profondément bouleversés et meurtris à la suite du décès inopiné de leur fils et petit-fils, le nommé Neto Gaston Ondzé, survenu le 12 décembre 2015 à Yaoundé (Cameroun), présentent leurs vifs remerciements à tous ceux, de près ou de loin, qui leur ont apporté réconfort et assistance multiforme. De même, l'OCEAC, la BEAC, les colonies congolaise et gabonaise du Cameroun, la Mutuelle des anciens de Yaoundé "MAY", les amis et connaissances, daignez trouver ici l'expression de notre profonde gratitude. « L'Éternel a donné, l'Éternel a repris. Puisse le Tout-Puissant, dans sa grande miséricorde, lui accorder paix et repos éternel ». La famille Ondzé Moteur



NIARI

Grève des travailleurs de la mairie de Dolisie

Les agents municipaux de la ville de Dolisie ont déclenché ce 22 décembre 2015 une grève pour revendiquer le paiement de 4 mois d'arriérés de salaires pour les permanents et 7 mois pour les prestataires.

Des sources bien informées, ce retard de salaires à la mairie a commencé à être cumulé depuis octobre 2014, notamment avec l'arrivée de la nouvelle équipe du bureau exécutif du Conseil municipal présidée par Yves Fernand Diokouandi.

Le mardi 22 décembre dans la matinée, l'atmosphère était tendu à l'esplanade de l'hôtel de ville où les grévistes ont organisé un concert de casseroles, scandant : « ventre affamé n'a point d'oreilles », avant d'apporter deux cercueils dont l'un pour adulte et l'autre pour enfant pris à la direction municipale des pompes funèbres ainsi que des palmes. Ils ont ensuite entonné des chansons funèbres avec dénigrement de la personnalité du maire de la ville qui selon eux, était « décédé » au point où il n'entend pas leur cri de cœur.

Les grévistes ont été dispersés par la police à coup de gaz lacrymogène, bilan : un blessé du côté des agents municipaux. Abandonnant les deux cercueils au portail principal de l'hôtel de ville, ils se sont dirigés à l'hôtel de la préfecture dans le but de rencontrer le préfet du département du Niari.

Selon l'un des syndicalistes, la situation a dégénéré parce que le patronat n'a pas respecté sa promesse faite lors des négociations. « Le maire nous avait rassuré qu'il nous paierait trois mois d'arriérés de salaire avant fin décembre et le 4^e mois en début janvier. Ce matin il nous appelle pour nous verser qu'un seul mois de salaire. Alors, nous avons refusé parce que nous ne pouvons pas nous en sortir », explique-t-il. « C'est pour cette raison que les agents ont barricadé les portes de toutes les directions de la mairie et organisent avec les syndicalistes cette veillée pour se faire entendre. Nous avons régulièrement travaillé, nous ne réclamons que nos salaires pour régler nos problèmes », a-t-il martelé.

Source : ACI

Un jeune homme meurt calciné

Un jeune homme de 23 ans a été retrouvé mort calciné dans la rue du Caire, au quartier Bacongo à Dolisie dans une maison abandonnée.

Selon sa mère venue en pleurant sur les lieux, la victime s'appelait Aisance Bassakinina et ne jouissait pas d'une parfaite santé mentale. Il a souffert par le passé des troubles de comportement qui auraient été traités, mais l'amélioration n'a été que de courte durée. Il exerçait de temps en temps comme commerçant et faisait aussi des commissions aux vendeurs du marché de Dolisie moyennant des modiques sommes d'argent pour survivre.

Aisance Bassakinina avait déserté la maison familiale pendant près de trois ans pour vivre avec ses amis.

Selon le témoignage du chef de quartier Bacongo, le jeune homme était par ailleurs drogué, il squattait depuis près de quatre ans cette maison comprenant une chambre et un salon et dont le propriétaire réside à Pointe-Noire.

Aisance avait transformé sa maison en dépotier de tout objet qu'il ramassait. Il agressait même le chef de bloc lorsqu'il tentait d'entretenir la parcelle, en y plantant le tabac. Toute tentative de le déloger, même avec l'appui de la force publique, n'avait jamais abouti. Le jeune homme reprenait toujours possession des lieux et devenait de plus en plus un danger dans le quartier, au point où personne n'osait plus s'y approcher.

L'incendie qui a emporté le jeune Aisance Bassakinina s'est déclaré autour de 23 heures et ce, jusqu'au matin. Ce sont les voisins qui ont découvert sous les débris et cendres, le corps bien calciné et noirci du jeune homme.

La police de la localité est arrivée sur les lieux pour faire le constat avant l'inhumation de la victime le même jour.

Source : ACI

IN MEMORIAM

24 décembre 2013 - 24 décembre 2015

Voici 2 ans, jour pour jour, que notre père Dieudonné Maixent Christophe a été rappelé à Dieu.

La veuve Loemba née Moundzalo Germaine Josiane, les enfants Loemba et toute la famille demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Papa, merci pour le précieux héritage d'amour.

Ton souvenir sera éternellement dans nos esprits.



RÉSEAUTAGE

André Kabi élu président du conseil d'administration du Reiper

Les vingt et un représentants d'associations membres du Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants de la rue (Reiper) ont élu, le 23 décembre à Brazzaville, André Kabi, président du conseil d'administration, à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire.

Le conseil d'administration est composé de cinq membres élus pour un mandat de trois ans renouvelable. S'ajouteront très ultérieurement au côté du bureau de ce conseil d'administration, deux membres de droit dont l'un pour les affaires sociales et l'autre pour la justice.

Au titre des innovations, le président du conseil d'administration compte : « revisiter les textes organisationnels

afin d'être en harmonie avec la coordination du Reiper qui, d'ailleurs, a bien travaillé ». Et d'ajouter : « Il nous faut travailler pour savoir comment articuler notre action ».

Outre la feuille de route du Reiper qui reste à redéfinir, la présidence du conseil d'administration se plaint aussi des maigres moyens financiers qui n'aident pas cette organisation à bien dérouler son programme d'action.

Le Reiper est régi par une coordination, un conseil d'administration et une assemblée générale. Ainsi donc, les vingt et un représentants d'associations membres du Reiper ont aussi suivi un exposé-débat portant sur le mode de fonctionnement possible entre le conseil d'ad-

ministration et la coordination nationale. Le Reiper est l'un des grands réseaux qui s'occupe de la prise en charge totale des enfants vulnérables. Très récemment il s'est battu pour la prise en charge automatique des enfants considérés comme vulnérables dans les hôpitaux publics de la ville.

En outre, le Reiper étudie aussi les possibilités pour les centres de santé intégrés et les hôpitaux de faciliter les démarches des centres d'accueil social en vue d'obtenir une gratuité de soins dans les hôpitaux.

Rappelons que le nouveau président élu au conseil d'administration du Reiper est aussi président de l'association handicap Afrique (Aha).

Fortuné Ibara



Recherche pour son client, important groupe international, leader en logistique et transport, fortement implanté en Afrique, un Responsable finance shipping

Rattaché au Directeur Shipping, vous aurez en charge le département compte d'escale et facturation. Vous serez l'interlocuteur principal de la Direction des Finances, et aurez pour mission les tâches suivantes :

- Manager le personnel du département compte d'escale et facturation incluant cotation, compte d'escale, facturation et recouvrement shipping
- Assurer l'approvisionnement des escales et recouvrement des coûts additionnels des navires
- Superviser l'équipe Cost control
- Réaliser des cotations aux clients armateurs
- Proposer des règles de gestion et d'optimisation auprès de la Direction Finance / Shipping
- Proposer, élaborer et diffuser des tableaux de bord d'analyse et de pilotage de l'activité
- S'assurer que le processus de facturation est correctement réalisé
- Participer activement à la démarche hygiène, sécurité, santé, environnement, qualité, développement durable de la société

Titulaire d'un bac+5 minimum en Economie ou Finance, avec une expérience de 5 ans dans une société internationale de transport maritime.

Vous êtes volontaire, rigoureux, réactif & dynamique. Votre ouverture d'esprit vous rend adaptable et ouvert aux changements.

Vous avez le sens des responsabilités et du travail en équipe. Votre empathie vous rend flexible et doué dans les relations humaines, pour construire des liens de confiance avec les interlocuteurs de la société et les clients.

Vous avez le sens des responsabilités et du travail en équipe.

Démontrant une grande capacité de travail, d'analyse et de synthèse, vous savez rendre compte et vous impliquer afin de renforcer et développer les compétences de votre équipe.

Vous avez, idéalement, une première expérience dans le shipping et une bonne maîtrise de la finance et gestion. Vous avez, sur vos précédents postes, géré des équipes.

La maîtrise de l'anglais est obligatoire.

Vous devez démontrer de votre parfaite maîtrise d'Excel (fonctions avancées, tableaux croisés dynamiques,...)

Vous vous reconnaissez dans ce profil ...

Envoyez votre candidature

(CV avec photo + lettre de motivation, et copie certifiée du diplôme le plus élevé, en pdf), **uniquement par mail** sous la réf n° ABL/RFS/12/2015 à l'adresse suivante kacc.carriere@yattoo.com, **avant le 04/01/2016**

Les candidatures incomplètes seront automatiquement écartées du processus. »

DÉFENSE

Réunion à Paris des attachés de défense étrangers

La Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) a organisé à Paris, la traditionnelle journée d'information défense avec les attachés de défense étrangers accrédités en France

A cette occasion, une centaine d'attachés de défense étrangers de 60 pays ont pris part à la présentation des positions de la France sur les grandes thématiques d'actualité. Un état des lieux du contexte stratégique, des opérations militaires, de la politique industrielle et d'exportation, des perspectives qu'offre le regroupement des états-majors et services a été dressé aux participants.

Il a aussi été question d'identifier les différents points de contact au sein du ministère de la Défense et de créer ou entretenir des liens humains privilégiés avec les responsables des différentes directions. Et à travers une variété de sujets, les attachés de défense étrangers ont pu acquérir des clefs de compréhension permettant de mieux décrypter les événements dont ils sont témoins, pour en faire des relais plus efficaces vers leurs pays respectifs. Différents intervenants se sont succédés à la tribune, dont le vice-amiral du Ché, directeur adjoint de la DGRIS, Jean-Paul Bodin, secrétaire général pour l'administration, Pierre Bayle, porte-parole du ministère de la Défense et directeur de la Délégation à l'information et à la

communication de la Défense, et de l'IGA, Vincent Thomassier, sous-directeur Europe occidentale – Amérique du Nord de la Direction générale de l'armement.

C'est le général Pierre de Villiers, chef d'Etat-major des armées, qui conclut la présentation en rappelant que « *l'union fait aussi la force : ensemble, nous pouvons faire reculer la violence* » et que « *[les] coopérations ont toutes en commun un triple objectif d'efficacité,*

« L'union fait aussi la force : ensemble, nous pouvons faire reculer la violence »

de partage des coûts et de légitimité dans l'engagement ». Philippe Errera, directeur général des relations internationales et de la stratégie, s'est félicité du caractère transversal de la conférence. Le général Jean-François Corminboeuf, attaché de défense de la Suisse, et doyen de l'association des attachés de défense étrangers a souligné la qualité des enseignements apportés par les interventions qui ont permis aux attachés étrangers de « *comprendre la philosophie et le*

fonctionnement de l'Hexagone Balard ». La qualité de la réunion « *qui apporte beaucoup de nouvelles informations, en particulier cette année* », a été rappelée par de nombreux participants.

Rôle des attachés de défense

Accrédité en France, l'attaché militaire étranger a trois missions principales :

soutenir et faire connaître la politique de défense de la France, mettre en valeur les capacités de ses forces, leurs activités et leurs équipements ; remplir auprès de l'ambassadeur le rôle de conseiller et d'expert des

questions de défense, apporter son concours aux actions de prévention ou de gestion des crises ; promouvoir et animer les relations militaires bilatérales ou conduites dans un cadre multinationnel et piloter les actions de coopération ou d'assistance militaires, apprécier leur efficacité et leur adéquation aux besoins locaux ; concourir à la promotion de l'industrie française de défense, au développement et à l'animation de la coopération en matière d'armement.

Noël Ndong

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Mise en place d'une coalition pays Africains / Arabie Saoudite

Initiée par l'Arabie Saoudite, plusieurs pays africains ont participé à une coalition de 34 pays musulmans contre le terrorisme.

L'objectif de la rencontre est de « combattre le terrorisme militairement et idéologiquement » dans un contexte de montée en puissance de groupes jihadistes. Parmi les pays africains de la coalition, il y a le Bénin, le Tchad, le Togo, la Tunisie, Djibouti, le Gabon, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Maroc, le Sénégal, le Niger. Son centre de commandement est basé à Ryad en Arabie Saoudite. Le Vice-prince héritier et ministre saoudien de la Défense, Mohamed Ben Salmane, a déclaré, lors d'une conférence de presse que cette alliance témoigne de la volonté du « monde islamique de combattre le terrorisme et à être un partenaire dans la lutte mondiale contre ce fléau ».

Selon l'agence SPA, des mécanismes seront établis pour « la coordination avec des pays amis épris de paix et des organismes internationaux » afin de soutenir les efforts pour « sauver la paix et la sécurité internationales ». Les 34 pays formant la coalition sont membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). Cette initiative intervient après une série d'attentats perpétrés par des groupes jihadistes, dont l'EI, qui ont récemment frappé l'Egypte, la France, le Liban, la Tunisie et la Russie.

« *La coalition va combattre le terrorisme militairement, idéologiquement et médiatiquement, en plus de l'effort sécuritaire* », a conclu Mohamed Ben Salmane. L'annonce de cette coalition intervient alors que les Etats-Unis multiplient les déclarations sur la nécessité de mobiliser des troupes au sol, notamment arabes, pour réussir la guerre contre les jihadistes de l'EI.

Fin novembre, deux sénateurs américains avaient plaidé pour l'envoi de 100.000 soldats étrangers, en majorité de pays sunnites, mais aussi Américains, pour combattre l'EI en Syrie. Le ministre d'Etat émirati aux Affaires étrangères Anwar Gargash avait ensuite affirmé que son pays était prêt à participer à une force terrestre pour combattre l'EI en Syrie.

« *Les pays de la région doivent supporter une part du fardeau. Et il n'y a pas lieu d'avoir une intervention étrangère comme celle des Américains pour libérer le Koweït* » en 1991, avait ajouté Anwar Gargash.

N.Nd.

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES

A la diligence de la Banque Congolaise de l'habitat «BCH», il sera procédé ce samedi 26 Décembre 2015 à 9 heures au Tribunal de Grande Instance de Brazzaville à la vente aux enchères de la propriété immobilière abritant le complexe hôtelier «Privilège hôtel», sis à Matsimou (OMS).

L'objet du titre foncier N°26.533.

Ce comprend:

- 1 réception,
- 1 local économat
- 4 chambres standards;
- 2 chambres classiques
- 3 chambres confort
- 2 chambres prestiges
- 1 suite junior
- 1 suite senior

Activités connexes:

- 1 restaurant climatisé équipé de 30 place;
- une terrasse
- 1 terrasse plein air
- un espace récréatif pouvant contenir 60 places
- 1 night club équipé
- 1 air d'attraction
- équipé de 15 douchettes
- 1 parking clients pouvant recevoir 15 voitures
- 1 partie du mobilier commercial
- 1 local administratif
- 1 local économat

Date: samedi, 26 Décembre 2015

Lieu: Tribunal de Grande Instance de Brazzaville

Prix: 480.000.000 XAF



AFRIQUE CENTRALE

L'ONU dénonce des incursions de l'armée tchadienne sur le territoire centrafricain

D'après un récent rapport du groupe d'experts des Nations unies (ONU) pour la Centrafrique, publié le 21 décembre, plusieurs incursions des forces tchadiennes ont fait des dizaines de morts et de blessés parmi la population malgré la fermeture des frontières entre les deux pays depuis mai 2014.

Au moins 86 civils centrafricains ont été tués et plusieurs autres blessés ces dix-sept derniers mois dans le nord-ouest de la RCA, a révélé le groupe d'experts de l'ONU sur la Centrafrique. Les éléments tchadiens auraient commis, selon la même source, des meurtres, pillages, extorsions, déplacements forcés des populations centrafricaines. Il s'agit des témoignages recueillis par les experts onusiens auprès des victimes directes ou leurs parents. A en croire le rapport du groupe d'experts, les autorités tchadiennes empêchent les réfugiés centrafricains notamment des femmes et enfants, qui souhaitent retourner dans leur pays.

En mars 2015, le village de

Dokabi a été systématiquement mis à sac par les mêmes hommes en armes. « Une vingtaine d'hommes à bord de sept camionnettes siglées de l'armée tchadienne ont incendié au moins quinze maisons », dévoile le rapport. Les faits sont irréfutables, parce que les experts ont pu aussi constater sur place des impacts de balles sur les habitations, les cendres des maisons incendiées... Autre constat, l'entrave au retour de Centrafricains, réfugiés au Tchad. Cependant, le rapport onusien n'a pu donner d'explication au sujet des raisons de ces incursions répétées des forces tchadiennes sur le territoire de la RCA.

Le chef rebelle Nourredine

Adam se repentit

Les Centrafricains se rendent aux urnes le dimanche prochain pour élire leurs nouveaux président et députés. Le dernier scrutin référendaire a été émaillé de violence attribuée aux hommes fidèles au numéro 1 de l'ex-séléka au pouvoir entre mars 2013 et janvier 2014. Nourredine Adam avait juré de saboter toutes les élections dans ce pays. Les hommes de Nourredine ont empêché le vote dans les localités sous contrôle et tué une vingtaine de civils.

Actuellement à N'Djamena (Tchad), le patron du Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC) a déclaré qu'il renonce à perturber la tenue des prochaines élections et dit regretter d'avoir

prôné la partition de la RCA. « Je déclare au nom du FPRC, notre décision d'adhérer à une cessation complète des hostilités sur l'ensemble du territoire national. Notre mouvement s'engage à apporter sa contribution positive et sincère à la tenue des prochaines élections générales en Centrafrique le 27 décembre prochain », a-t-il déclaré.

Nourredine est sous sanction des Nations unies tout comme l'ex-président François Bozizé, avec interdiction de voyager et de gel des avoirs. Mais malgré ces sanctions, ces derniers circulent librement dans la sous-région. Selon les autorités tchadiennes, le leader du FPRC est entré au Tchad par Daha, à la frontière sud-est, proche de la région centrafricaine de Birao, avant d'être récupéré par les services tchadiens. C'est à

la demande de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) que Nourredine Adam a été accueilli au Tchad en vue d'une médiation, précise la présidence tchadienne.

Après plusieurs discussions avec l'envoyé spécial de l'OCI en présence des autorités tchadiennes, Nourredine Adam a accepté finalement de signer la déclaration: « nous exprimons nos regrets pour les récents affrontements et les actes qui nous ont fait prêcher une partition pure et simple. Au contraire nous nous sommes battus toute notre vie pour une République centrafricaine unie, indivisible, mais réellement inclusive et qui accepte et protège tous ses enfants, qu'ils soient chrétiens, musulmans, animistes ou adeptes de toute forme de croyance », a-t-il regretté.

Fiacre Kombo

SÉCURITÉ TRANSNATIONALE

Le Sénégal, pays d'accueil de l'exercice militaire international Flintlock 2016

En vue de préparer l'exercice Flintlock 2016, plusieurs planificateurs militaires d'Afrique, d'Amérique du Nord et d'Europe étaient réunis à Dakar au Sénégal, du 13 au 18 décembre, pour le plus grand exercice de Forces d'opérations spéciales en Afrique.

En février 2016, le Sénégal va accueillir des Forces d'opérations spéciales de plus de 19 pays européens et nord-américains et de 14 pays africains dans le cadre d'une formation commune. L'engagement militaire américain dans cet exercice est mené par Africom, le commandement militaire américain pour l'Afrique. Cette formation sera axée sur l'accroissement de la coopération militaire dans la région et se déroulera dans plusieurs sites, dont la base de Thiès, de Podor, Bakel, Saint Louis ainsi que sur des sites de formation mauritaniens. Plus de 1700 militaires sont attendus pour cette formation axée sur le partage d'information, communications, premiers secours, logistique et affaires civiles. Des sessions sur les opérations maritimes et fluviales, et de quartier général seront également dispensées. Les activités de formation de Flintlock visent à accroître la sûreté et la sécurité en Afrique de l'Ouest, la promotion de l'échange multilatéral des informations et le développement de l'interopérabilité entre les nations participantes. Flintlock est un exercice de formation annuel et a été tenu l'année dernière au Tchad.

Celui de cette année devrait être le plus grand exercice Flintlock jamais organisé pour la formation militaire coopérative. Le Sénégal accueillera pour la troisième fois cet exercice Flintlock.

Noël Ndong

QUESTION D'ACTUALITÉ

Par divers moyens les lecteurs des Dépêches de Brazzaville font remonter vers nous des questions de bon sens que tout le monde se pose plus ou moins directement. À compter de ce jour nous publierons chaque jeudi dans notre quotidien l'une ou l'autre de ces questions auxquelles nos lecteurs sont appelés à répondre en respectant strictement les règles suivantes : texte court (100 mots au maximum) et courtois (ni insulte, ni grossièreté)

Notre adresse : E-mail : <lesdepechesbzv@gmail.com>

« La fin de l'année est souvent synonyme de bilan. 2015 s'en va. Quel fait saillant vous a marqué les douze derniers mois au plan national ou international ? »

La Minusca réaffirme son engagement à protéger la population

Les Centrafricains iront aux urnes le dimanche 27 décembre pour la présidentielle et les élections législatives. Pour favoriser le bon déroulement de ces scrutins, le chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (Minusca), Parfait Onanga-Anyanga, a assuré que la force internationale continuera son opération de sécurisation des populations civiles à travers le pays.

« La Minusca tient à souligner que la protection de la population civile s'inscrit au cœur de son engagement dans la sécurisation des prochaines élections », souligne le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies dans un communiqué.

La force onusienne a condamné les individus et groupes responsables de violences contre la population, en particulier les violences sexuelles contre les femmes et les filles. Elle a assuré être « déterminée à poursuivre sa collaboration avec les forces de sécurité intérieure centrafricaines afin de procéder à l'identification, à l'arrestation et aux poursuites engagées contre les auteurs de ces crimes odieux ». La Mission poursuit également son action de prévention de ces violations notamment par le déploiement d'observateurs des droits de l'Homme, ajoute la source.

L'engagement de la force internationale à protéger les populations a été réaffirmé à l'issue d'un entretien que le chef de la Minusca a eu mardi à Bangui avec le maire et les associations locales. La rencontre faisait suite à une réunion tenue dix jours

auparavant avec des jeunes du quartier de Kina, dans le cadre des contacts directs avec la population. Il s'agit notamment des populations des zones sensibles de la capitale centrafricaine et de l'intérieur du pays.

Dans son intervention lors de la dernière réunion, le chef de la Minusca a appelé au dialogue

La Minusca : « œuvrer avec les organisations humanitaires et les forces de sécurité intérieure afin d'assurer une meilleure protection des camps »

entre toutes les communautés du pays. Il a réaffirmé que la protection des civils du kilomètre 5, de la ville de Bangui et de la Centrafrique reste la priorité principale de la Minusca. La force onusienne a souligné que « la protection de la population civile s'inscrit au cœur de son engagement dans la sécurisation des prochaines élections ».

La Minusca a condamné les individus et groupes responsables qui perpètrent des violences contre la population, en particulier de violences sexuelles contre les femmes et les filles. « La Minusca est déterminée à poursuivre sa collaboration avec les forces de sécurité in-

térieures centrafricaines afin de procéder à l'identification, à l'arrestation et aux poursuites engagées contre les auteurs de ces crimes odieux », prévient la force internationale. Elle a assuré poursuivre son action de prévention de ces violations notamment par le déploiement d'observateurs des droits de l'Homme. Elle a réitéré sa détermination à poursuivre son opération de sécurisation des quartiers de Bangui afin de permettre aux populations déplacées de la capitale de regagner leurs quartiers respectifs.

La Minusca estime que le retour des déplacés à leurs domiciles devrait conduire à la disparition des camps mais aussi la diminution des violences infligées par les groupes armés.

En ce qui concerne les déplacés, la Minusca s'est dit disposée à « œuvrer avec les organisations humanitaires et les forces de sécurité intérieure afin d'assurer une meilleure protection des camps » de ces derniers qui sont souvent menacés par les anti-Balaka et les ex-Séléka. La force espère que les organisations humanitaires l'accompagneront pour une plus grande efficacité des Casques bleus qui y seraient ainsi déployés.

Nestor N'Gampoula



TNT Africa a apporté la Télévision Numérique Terrestre depuis début 2015 pour le plus grand bonheur et plaisir des populations de Pointe-Noire.



C'est plus de 7 CHAÎNES CONGOLAISES GRATUITES !



TNT AFRICA C'EST :

- Plus de 70 chaînes nationales et internationales
- Une image numérique
- Un son stéréo
- Une technologie sans parabole
(Adaptable sur votre antenne râteau)

Contactez-nous

Service Client TNT : 06 410 08 68

01 410 08 68

☎ 888

10 000 FCFA

Les bouquets TNT AFRICA vous sont proposés par Digital Networks Africa



KOUILOU

La Fondation Nsounda Mouellet Jeannette (F.N.M.J), assiste les habitants et les écoliers de Mfilou

Les membres de la dite fondation conduits par son président Robert Michel Nkaya ont remis samedi 19 Décembre des vivres et des fournitures scolaires aux habitants et aux écoliers du village Mfilou situé au Kouilou

En effet ces dons sont principalement composés des sacs d'haricots, du riz, des bidons d'huiles, des cartons de tomates, des jus, des bières, des tôles de toitures, les filets d'oignons, des ouvrages de lecture du cycle primaire, des imperméables, des bottes et autres. Cette activité a débuté par une séance de prière de l'ensemble des participants, qui est une manière pour les responsables de cette fondation de mettre les différentes actions de leur structure sous l'autorité et la responsabilité de Dieu, créateur du ciel et de la terre. Manifestant ainsi sa reconnaissance à l'endroit des responsables de la fondation Jean Claude Mboulou, secrétaire général du village Mfilou a expliqué que c'est pour la première fois dans l'histoire de ce village que ses habitants reçoivent un don d'une telle valeur. «Les habitants de Mfilou sont très satisfaits de voir le président de la fondation, Robert Michel Nkaya et d'autres membres accomplir ce geste de cœur et d'amour à l'égard de leurs frères et sœurs de ce village. Ainsi malgré les rares



occasions de rencontre entre le président de la fondation et l'ensemble des habitants de Mfilou, Robert Michel Nkaya est considéré par les habitants de ce village comme leur fils, leur frère, leur ami » a signifié l'orateur. Indiquant pour sa part le sens de ce don, Robert Michel Nkaya a signifié

que, ce don ne constitue nullement une occasion de charme en politique destinée aux habitants de ce village. «C'est en mémoire de la

fondatrice de la fondation, Nsounda Mouellet Jeannette que ce don est remis. Il n'y a donc aucune intention de séduction des habitants à des fins politiques. C'est par humanisme que cette fondation assiste les habitants et les écoliers du village Mfilou», a-t-il déclaré. Signalons que les actions de la

fondation sont appuyées par la société, necotrans. Cette fondation existe depuis les années 2000, elle prévoit la réalisation dans les

prochains jours d'autres actions sociales en faveur des habitants de ce village. Mfilou est un village riverain situé au bord de la rivière Kouilou dans la sous-préfecture de Kakamoéka dans le département du Kouilou. Il a une population estimée à environ 352 habitants.

SOIREE CAMEROUNAISE BRAZZA-KIN-PONTON
Avec DANY DANILO EXTRAIT DU FUTUR ALBUM *Règlement Interieur*
 Interprétatoin des anciennes gloires de la Musique Camerounaise -Congo-laise-RDC
Date : 19 et 31 Décembre 2015
Lieu : Karaoke Les Diplomates (Centreville)
 avec la participation de tous les artistes Kamer au CONGO et pas mal d'Artiste Congolais et de la RDC Rumba, Zouk, Makossa, Humour, Comédie, Afro-beat & Reveillon
CONCERT LIFE
PAF : 5.000 FCFA X 2 2 Consommations
 Infoline : 05.560.75.58 / 01.134.14.74
 LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE **Vigne de Brazza** Toile Méditerranée du Marché Total

FIESTA SUPER ETOILE Présente
Djason PHILOSOPHE & SWIPER NKOLO MBOKA
 The Winner, O vencedor, el caliente
EN CONCERT
 MULTI COLOR CE SAMEDI 02 JANVIER 2016 A 19H00
 AU KARAOKE BAR LES DIPLOMATES
 ENTREE 5 000F CONSO

Assurances et Réassurances du Congo
 Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins
 Assurances Incendie, Assurances Transport, Assurances Multirisques Habitation, Assurances Globales Transport, Assurances Responsabilité Civile, Assurances Santé, Assurance Combustion, Assurance Vieillesse, Assurances Voyage, Assurances Entreprise, etc...
 Agence KIV - Avenue Léopold Cabrol - Tél : +242 22 22 12 12 / 22 22 12 12
 Agence PIB - 129, Avenue Tzavala N'Zabanda - Tél : +242 22 22 12 12 / 22 12 12
 Email : agence.kiv@accico.ck - www.accico.ck

ONU

Près d'un million de migrants ont traversé la Méditerranée en 2015

Les chiffres de l'ONU indiquent un recul mais les arrivées vers l'Europe se poursuivent. Et aussi les morts en Méditerranée.

Les garde-côtes libyens ont annoncé lundi avoir retrouvé les corps de deux migrants qui tentaient de gagner les côtes italiennes, et secouru 108 personnes dans une embarcation de fortune qui était sous l'eau froide. Ils rapportent que dix autres passagers n'ont pas été retrouvés. Morts, vivants ? La question relève désormais de la routine des sauveteurs de part et d'autre des rives de la méditerranée, en Libye et en Italie, dont les côtes ne sont distantes que de 300 km. L'Organisation internationale des migrations parle de 3.700 morts durant l'année, pour la plupart des migrants ayant embarqué à partir de la Libye. Ce pays compte 1.770 km de côtes peu surveillées ou quadrillées par des trafiquants qui se font de l'argent sur les « voyages » des migrants clandestins. La Libye est actuellement dans le chaos ; les trafics de tout genre y fleurissent. Sans parler du terrorisme djihadiste que tous les spécialistes sont unanimes à décrire comme ayant posé fermement pied dans ce pays d'où il recrute, exfiltre, entraîne et envoie des kamikazes en mission en Syrie ou dans les pays voisins.

Que fait-on ? L'Italie est en première ligne aussi bien des flux migratoires que des visées djihadistes potentielles sur l'Europe. L'inquiétude diffuse devant le risque d'infiltrations terroristes dans les vagues de migrants donne littéralement des ailes aux partis populistes et xénophobes européens. Le premier ministre italien, Matteo Renzi, affirme qu'il faut agir. « *Je ne sous-évalue pas la question, mais je dis qu'il faut en finir avec les slogans et entamer les choses concrètes* », a dit M. Renzi lors d'une conférence de presse mardi, à Rome où il recevait son homologue libanais, Tammam Salam.

« *Le problème, nous devons l'attaquer à la base, c'est-à-dire l'éliminer dans les pays à risques et poser les conditions pour dépasser l'extraordinaire crise que nous vivons* », a estimé M. Renzi. Son ministre de l'Intérieur, Angelino Alfano, annonce que ses services ne chôment pas. Les expulsions se multiplient : 64 immigrés radicalisés ou à risques de radicalisation ont déjà été expulsés vers leurs pays d'origine : Maroc, Pakistan, Egypte essentiellement.

Mais les opinions se demandent si on ne soigne pas les symptômes là où il faudrait s'attaquer au mal. Le million de migrants, arrivé depuis janvier en Europe, a emprunté les voies maritimes périlleuses de la Méditerranée. C'est le flux migratoire le plus important depuis la Seconde guerre mondiale, affirment l'OIM et l'Organisation des Nations unies. Alors que l'Italie s'enorgueillit d'avoir sauvé de la mort par noyade quelque 150.000 migrants, le cas libyen ne cesse de revenir comme une ritournelle : il faut ressouder le tissu politique libyen, lacéré par quatre années de violences.

Mais, en Europe, le problème « migration » reste entier. Entre les pays (rares) qui acceptent d'accueillir des migrants et ceux qui ne veulent pas en entendre parler, tout verse maintenant vers une sorte d'identité de vues pour la fermeture. Cas emblématique : la Hongrie a érigé des clôtures anti-immigrés. La Slovaquie aussi. Mais ils ont suivi d'autres clôtures dont on parle moins, par exemple, en Espagne (les cas de Ceuta et Melilla). L'Allemagne, généreuse au départ, demande maintenant de fermer le robinet ou de se répartir plus équitablement le poids des demandeurs d'asile.

Lucien Mpama

PORTUGAL

Une aide au développement dans le collimateur de l'OCDE

L'OCDE dénonce la réduction de l'Aide publique au développement (APD) du Portugal et ses mécanismes de suivi. L'aide au développement du Portugal chute pour la troisième année consécutive, pour se retrouver en deçà de la moyenne de l'aide des pays membres du Comité d'aide au développement (CAD), et loin de l'objectif fixé par l'ONU et l'Union européenne (UE) qui est de 0,7%, selon l'OCDE.

Le volume d'aide du Portugal va poursuivre sa dégringolade, s'il ne venait pas à ouvrir de nouvelles lignes de crédit ou à étendre ses subventions, selon le CAD. Le rapport note une explosion du nombre de prêts dans l'aide au développement. Ces derniers sont passés de 5% en 2006 à 42% en 2013. Et le taux d'intérêts est en-dessous de

ceux pratiqués sur le marché. Ce qui est en fait « une forme d'aide controversée ».

Sur 1,6 milliard d'euros mis à disposition des prêts à taux réduits depuis 2006, seulement 958 millions d'euros ont été sollicités par les pays partenaires. Une grande partie des fonds disponibles ne sont pas utilisés. Si « l'aide au développement portugaise a de nombreux aspects très positifs : une vision prospective, un intérêt géographique ciblé et un engagement auprès de leurs pays partenaires. Le Portugal ferait, toutefois, un meilleur usage de ces atouts s'il augmentait le volume de ses aides, les rendait plus souples et améliorerait la coopération et le suivi des programmes », estime le président du CAD, Erik Solheim. Le rap-

port relève qu'une grande partie de l'aide portugaise est soumise à des contreparties comme l'achat de biens et services portugais. Un type d'aide « pas tout à fait gratuite qui a également augmenté, puisqu'elle a atteint 70 % en 2013, soit bien plus que la moyenne de 14 % des membres du CAD, qui encourage donc les pays à ne pas continuer à promouvoir ce type d'outils ».

Une aide presque « brouillon », car elle implique 57 entités publiques au budget et stratégies de mise en œuvre propres, ce qui rend « l'organisation cohérente de l'aide difficile » et incontrôlable. Parmi les principaux bénéficiaires de l'aide portugaise, il y a 5 pays africains : le Cap-Vert, le Mozambique, le Maroc, l'Angola, Sao Tomé et Principe.

Noël Ndong

SOUDAN DU SUD

Une première rencontre entre gouvernement et rebelles à Juba

Depuis la signature d'un accord de paix fin août, le camp du président Salva Kiir et celui du chef rebelle Riek Machar viennent de se rencontrer mardi dans la capitale Juba. Ils entament une discussion en vue de la formation d'un gouvernement de transition et d'union nationale.

Cette première rencontre vise à mettre en application l'accord de paix, a indiqué la médiation est-africaine dans un communiqué. Elle a également insisté sur les engagements pris par les belligérants. Malgré l'accord de paix signé en août, censé mettre un terme à une guerre civile sanglante dans le jeune Etat sud-soudanais, l'escalade de la violence persiste en effet sur le terrain.

La délégation rebelle, est arrivée la veille à Juba sans son chef, Riek Machar. Le protocole de l'ancien vice-président Machar avait indiqué que ce dernier se rendra dans la capitale dès que les conditions sécuritaires seront réunies. « *Beaucoup restent sceptiques sur la réalité de la paix. Pour lever ces doutes compréhensibles, il faut des mesures concrètes* », a observé l'ancien président botswanais, Festus Mogae, qui dirige la Commission conjointe de surveillance et d'évaluation mise sur pied par l'organisation régionale des pays d'Afrique de l'Est (IGAD) pour superviser l'accord de paix, rapporte La voix de l'Amérique. A peine quatre années d'indépendance, le jeune Etat du Sud Soudan a basculé dans la guerre civile, avec des affrontements inter-ethniques. Après deux ans de conflit, au moins 50.000 civils ont perdu la vie et poussé plus de 2,2 millions autres à fuir leurs domiciles, selon l'ONU. « *J'espère sincèrement que ce Noël 2015 sera le dernier célébré dans un contexte de conflit* », a déclaré Festus Mogae, médiateur dans la crise sud-soudanaise.

Fiacre Kombo

AFRIQUE/ FRANCE

Un rapport appelle à la refondation des rapports

Plusieurs pays d'Afrique demeurent des terrains d'expression de la concurrence entre les puissances européennes et asiatiques. L'Afrique est le continent qui affiche les plus grandes parts de croissance, c'est ce qui attire de nombreux investisseurs. Un rapport appelle à la refondation des rapports si la France ne veut plus perdre des parts de marchés.

Cette situation fait que la France risque de continuer de perdre des parts de marchés, indique une étude de la fondation Res Publica. Si elle dispose de nombreux atouts en Afrique subsaharienne, et en particulier en Afrique de l'Ouest en raison de liens historiques, en revanche, le reste de l'Afrique subsaharienne semble lui échapper, à l'exception de Madagascar et de Djibouti où elle dispose d'une base militaire.

La croissance que connaît l'Afrique depuis plusieurs années attire de nouveaux acteurs émergents qui, progressivement, ont détrôné les partenaires historiques même si elle est présentée comme un territoire instable. Un constat de perte de marchés et d'instabilité qui peut également s'appliquer à l'Algérie et à la Libye où la France subit des pressions chinoises. David Amsellem du Centre de recherche et d'analyse de géopolitique et Kevin Limonier de l'Institut français de géopolitique de l'université Paris 8, mettent aussi en exergue les perspectives, les potentiels et les défis de l'Afrique subsaharienne, et ils déclinent les moyens dont dispose la France dans cette région pour conclure que la concurrence économique et l'instabilité politique sont ses caractéristiques.

L'étude indique qu'en 20 ans, la part de marché de la France en Afrique subsaharienne - qui était le 1er exportateur - a été divisée par trois en passant d'environ 12% à 4% en 2013. Le phénomène marquant est la place qu'occupe désormais la Chine, qui s'est hissée au 1er rang des pays exportateurs vers l'Afrique subsaharienne (16%) et l'Inde (6%), qui est en seconde position. Mais l'Afrique subsaharienne est un territoire instable. Le continent africain a connu plusieurs coups d'État ces trois dernières années, et il reste marqué par de nombreuses guerres et crises sévères, créant de larges zones d'instabilité qui échappent à la souveraineté des États.

Pour relancer les relations entre la France et l'Afrique, certains veulent plus d'affaires et moins de guerres, dans le but de refonder la politique africaine de la France « au profit d'une vision de développement à long terme qui permettrait de rompre le cycle des interventions militaires d'urgence » conclut le rapport.

N.Nd.

Vendredis des arts et des lettres

N°	Date	Activité	Titre	Genre	Edition/groupe	Auteur	Heure
05	25/12/2015	Cinéma	Perdition	Série	Projection	Douniama MBON	17h-19h

Rendez-vous tous les vendredis de 17h à 19h au Centre de formation et de recherche en Art Dramatique (CFRAD)

En référence : Arrêt de bus Coasters ex Trésor marché plateau Centre-ville.

Cordiale bienvenue



Que ces fêtes de fin d'année s'illuminent
de rire, de bonheur et de partage.

JOYEUX NOËL
À TOUS !





INFO Rentrée des Masters & BBA/ (Français) de la promotion 2015-2016 en cours du soir des salariés

Début des cours :

- MQHSE : Lundi 04 janvier 2016
- MCG : Mardi 12 janvier 2016
- MMO : Lundi 18 janvier 2016
- MBA - MRH : Lundi 25 janvier 2016
- BBA/3(en français) pour les détenteurs d'un BTS ou équivalent : Lundi 25 janvier 2016

NB : Les inscriptions se poursuivent pour les retardataires.

Site : Immeuble PBG au Centre-Ville, à 100 m de la Radio Pointe - Noire.

Tel : 06 6388587 ; 04 43 14827 -

escicinfo2013@gmail.com ;

www.escic-cg.com

À LOUER

- A Brazzaville quartier résidentiel - 1 cuisine
- près du Centre Culturel Français Dans 1 terrain de 2200 m2 avec :
- Une villa comprenant : -3 annexes
- 7 chambres -1 grande piscine
- 1 salon -1 garage
- 1 Salle à manger Tel : 05 551 87 12 / 05 049 76 07

À VENDRE

- OCH du CHU vers l'asile terrain nu 380m²
- Batignolles avenue des 3 martyrs papa gaz
- Château d'eau villa moderne rue Dispensaire 400 m² avec TF
- Ouenzé sur Bouéta Bongo rue Malima avec TF 400m²
- Kintélé au bord du fleuve, terrain nu 11806 m2avec TF

A LOUER

- Villa vers la gare de Brazzaville

Contact : 06 912 63 21

COMMUNIQUÉ

Monsieur MOUSSA CHOUR en service à la société DECORAMA SARL, absent de son poste de travail depuis le 26 octobre 2015 est prié de le rejoindre dans les cinq (05) jours qui suivent la publication de la présente annonce, faute de quoi il sera considéré comme démissionnaire et ses actes postérieurs au nom de la société engageront sa responsabilité.



AVIS DE VACANCE DE POSTE N°010/FRCON/2015

Date de publication: 23 décembre 2015

Date limite de dépôt des candidatures: 31 décembre 2015

Dans le cadre de la visibilité des activités de la FAO au Congo, il est lancé cet avis de vacance de poste en vue de recruter un/e Consultant/e national/e chargé/e de la Communication du bureau de la Représentation (niveau BS3/SC-6 de la grille UN des consultants) pour une durée de 11 mois renouvelable avec un contrat d'essai de 3 mois.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous la supervision générale du Représentant de la FAO, le Charge de Communication appuie le bureau dans les activités de visibilité, gère les communications à l'interne et à l'externe dans le but de promouvoir l'image de l'Organisation à travers le Bureau FAO de la République du Congo. En consultation régulière et sous la coordination du responsable régional de la communication, le consultant doit assurer la cohérence de la politique de communication et les directives opérationnelles de l'Organisation (FAO), pour toutes les publications à faire en matière de communication et d'information.

Il devra s'acquitter particulièrement des tâches suivantes :

Communication externe :

1. Assurer la visibilité des programmes de la FAO avec les partenaires nationaux et internationaux dans le pays
2. Collecter et maintenir à jour les informations sur les activités du bureau de la FAO ;
3. Assurer la visibilité du bureau lors d'événements appuyés par la FAO y compris la couverture médiatique (presse, radio, TV, etc.) ;
4. Élaborer une stratégie de communication ou des plans de communication au rythme des programmes importants ;
5. Concevoir et réaliser le bulletin d'information trimestriel du bureau ;
6. Rédiger des articles, communiqués et dossiers de presse en étroite collaboration avec le comité de rédaction du bureau ;
7. Organiser et superviser les activités de visibilité auprès des partenaires ;
8. Gérer les relations avec la presse locale.

Communication interne :

1. Définir la politique de communication du bureau ;
2. Élaborer la stratégie de communication interne au bureau pour une circulation efficace de l'information ;
3. Réaliser des supports de communication selon nécessité,

4. Organiser une formation du staff sur l'usage des outils de technologie de l'information.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Titulaire d'un diplôme en sciences de l'information et de la communication, ou en journalisme.
- Expérience de travail d'au moins 3 ans dans le domaine des techniques d'information et communication, dans un organe de presse écrite et/ou dans un média.
- Bonne maîtrise de l'écriture journalistique et des genres rédactionnels
- Bonne connaissance des techniques de collecte de l'information de multiples sources,
- Être au fait de l'actualité et du mandat de la FAO, aptitude à s'adapter à un nouvel environnement de travail ;
- Bonne capacité de communication (avoir une expression facile).

COMPETENCES

- Parfaite maîtrise de la langue officielle utilisée pour la communication de la FAO dans le pays (Français), bonne connaissance de l'anglais et connaissance pratique des langues locales (Kituba et Lingala).

DOSSIER DE CANDIDATURE

-CV, PHF ou P 11 à retirer à la réception de la FAO, dernier Diplôme et lettre de motivation à envoyer, sous pli fermé (en précisant sur l'enveloppe la mention « Avis de vacance de Poste N°008/FRCON/2015 » et « l'intitulé du poste »),

-à adresser à

Mme la Représentante de la FAO
14, Rue Behagle, BP 972 Centre-Ville
Brazzaville/Congo

Fait à Brazzaville, le 23 décembre 2015

La Représentation de la FAO au Congo

NEUTRALISATION DES REBELLES ADF

Vers la relance de la coopération militaire Fardc-Monusco

Joseph Kabila serait, à en croire le gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku, ouvert à la relance des opérations conjointes entre l'armée congolaise et la Monusco pour neutraliser les rebelles ougandais des ADF.

Les rebelles ougandais des Forces démocratiques alliées (ADF) constituent encore un épouvantail pour les populations de la province du Nord-Kivu victimes de nombreuses exactions commises par cette force négative réputée dangereuse. La dernière attaque qui leur est attribuée est celle lancée contre la localité d'Eringeti dans le territoire de Beni ayant fait vingt-quatre morts. Aujourd'hui plus qu'hier, la nécessité de les neutraliser en les réduisant à leur plus simple expression apparaît comme un impératif. L'on évoque de plus en plus une relance éventuelle de la coopération militaire conjointe entre les Fardc et la Monusco avec pour objectif déclaré d'en finir complètement avec cette horde des rebelles ougandais.

Le chef de l'État, Joseph Kabila, de passage récent dans les territoires de Beni et Butembo (Nord-Kivu) n'a pas manqué, à en croire le gouverneur Julien Paluku, de marteler sur la nécessité de requinquer la coopération militaire Fardc-Monusco pour neutraliser cette force négative.

D'après la même source, il est fort probable que le président de la République ait des contacts de haut niveau avec la haute hiérarchie de la Monusco de sorte à redéfinir les rôles par rapport à cette reprise des hostilités censées s'exécuter suivant un planning bien pensé. Les forces de la Brigade spéciale d'intervention de la Monusco et les éléments des Fardc devraient être bien renseignés quant à leurs rôles respectifs dans cette nouvelle aventure militaire.

De l'évacuation des blessés aux opérations offensives en passant par l'approvisionnement en médicaments et autres tâches inhérentes à toute opération du genre, la définition des rôles entre les deux parties s'avère impérieux afin d'éviter tout chevauchement.

Notons que la deuxième phase des opérations conjointement menées par les Fardc et les troupes de la Monusco contre les rebelles ougandais des ADF avait été lancée depuis janvier 2015 dans le territoire de Beni. Des opérations qui n'ont hélas pas fait long feu, la coopération sur le terrain entre les deux forces s'étant refroidie

pour des raisons qui n'ont pas encore été communiquées officiellement. L'on croit comprendre que les Fardc et la Monusco tireront les enseignements qui s'imposent en rapport avec leur conduite des opérations de sorte à garantir plein succès à la nouvelle offensive qui s'annonce.

Entre-temps, il se susurre qu'il pourrait y avoir une probable connexion entre certains groupes armés locaux et les rebelles ADF à qui l'on attribue la mort de plusieurs centaines de personnes depuis octobre 2014.

Il est également fait état d'une possible aide extérieure que recevraient lesdits rebelles dont certains blessés enregistrés lors des opérations d'Eringeti seraient soignés en Ouganda, à en croire des informations qui filtrent dans les milieux de l'exécutif provincial du Nord-Kivu.

Le Mécanisme conjoint de vérification aurait été déjà saisi pour vérifier ces allégations et confirmer si oui ou non l'Ouganda était impliqué dans la déstabilisation de l'est de la RDC via les ADF.

Alain Diasso

AFFAIRES SOCIALES

Sensibilisation des organisations des personnes handicapées

L'atelier basé sur la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées et son protocole facultatif visait à donner à ces structures l'occasion d'apporter leurs contributions pour des actions concrètes dans la mise en œuvre des politiques, stratégies et actions du gouvernement dans le domaine de handicap.

Les travaux organisés, le 23 décembre, au Centre d'études pour l'action sociale (Cépas) rentrent dans le cadre du processus des états généraux de la situation des personnes handicapées (PH) en RDC piloté par le ministère des Affaires sociales, Action humanitaire et Solidarité nationale (ASAHSN) et coordonné par le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS), sous le haut patronage du chef de l'État. Ils visent la sensibilisation de la société civile et, particulièrement, des organisations des PH sur le contenu de la Convention internationale relative aux droits des PH et son protocole participatif. Cet atelier, qui s'inscrit également dans le cadre des activités commémorant les festivités du mois de décembre dédiées aux PH, est appuyé par le FNPSS et attend également de s'assurer de l'implication de ces organisations non seulement comme bénéficiaires mais surtout comme acteur et parties prenantes. « L'objectif des présentes assises est de donner aux différentes or-

ganisations des PH que vous représentez ici l'occasion d'apporter vos propositions et contributions pour des actions concrètes dans la mise en œuvre des politiques, stratégies et actions du gouvernement dans le domaine de handicap », a précisé le Pr John Ekina Bongongo, directeur de cabinet de la ministre des ASAHSN, le Pr John Ekina Bongongo, représentant la ministre Adèle Degbalase Kanda à l'ouverture de ces travaux. Il était donc attendu des soixante participants un concours actif à ces travaux afin que les conclusions et recommandations les sanctionnant répondent aux préoccupations des uns et des autres, pour qu'elles soient mieux adaptées aux conditions des PH. Parmi les participants, on a constaté les représentants des organisations des sourds-muets, des aveugles, des handicapés moteurs et des albinos dont la Fondation Mwimba Texas, qui est active dans la protection et la promotion des albinos et des personnes vulnérables.

Une auto-prise en charge des PH

Il est rappelé que depuis le 7 juillet 2013, le chef de l'État, Joseph Kabila, a promulgué la loi portant adhésion de la RDC à la convention internationale sur les droits des PH et son protocole additionnel. Le président de la République a également signé, le 14 septembre 2015, l'instrument d'adhésion du pays à cette convention

internationale dont le dépôt au siège de l'ONU a été fait fin septembre. Cette adhésion, souligne-t-on, est le résultat d'un long processus de plaidoyer, fruit de la conjugaison d'efforts des instances gouvernementales, des agences de l'ONU, des organisations internationales ainsi que celles des PH. Dans le cadre de l'amélioration de la situation des PH en RDC, le pays a lancé le processus de l'organisation des états généraux sur la situation de cette catégorie de personnes. La finalité, rappelle-t-on, est de doter le pays d'un plan stratégique quinquennal de protection et de promotion des PH, d'un mécanisme national de suivi de l'application de la Convention internationale relative aux droits des PH. Depuis plusieurs mois, en effet, plusieurs activités prévues dans le cadre de la feuille de route de ces états généraux sur la situation des PH s'organisent sous la coordination du FNPSS dirigé par Me Alice Mirimo Kabetsi et le pilotage du ministère des ASAHSN. Avec cet atelier, l'avion qui a décollé tend vers son atterrissage afin de mettre en place les conditions pour assurer le mieux être aux PH de la RDC, qui ne devront plus continuer à être considérés, comme le souligne le directeur général du FNPSS, Me Alice Mirimo Kabetsi, comme des sous-hommes mais comme des personnes à part entière de la société congolaise capables de se prendre en charge.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Les professionnels de médias informés sur la vaccination de routine

Le Programme élargi de vaccination (PEV) du ministère de la Santé publique, avec l'appui de Path, Sabin Vaccin et l'Unicef, a organisé une matinée d'information à l'intention des journalistes.

Les journalistes, selon leurs spécificités (radio, presse-écrite et télévision), ont élaboré, au cours de la matinée d'information, un plan média dans lequel ils ont proposé des messages sur la vaccination de routine tout en déterminant les cibles et les actions à mener pour augmenter la demande des services de vaccination. Le directeur adjoint de la direction d'études et de planification du ministère de la Santé publique, le Dr Jean Bertin Epumba, qui a ouvert cette matinée au nom du secrétaire général à la santé, a reconnu l'importance de la vaccination en faveur de la communication. La communication, fait-t-il savoir, permet à ceux qui gèrent les enfants d'avoir des informations sur les services de vaccination mis à leur disposition par les pouvoirs publics ou par le secteur privé. « La communication contribue à la création de la demande pour la vaccination et les médias ont un grand rôle à jouer dans la démarche », a-t-il reconnu tout en ajoutant qu'il faut intensifier la communication en faveur de la vaccination en utilisant tous les canaux existant et à tous les niveaux. Au niveau périphérique, indique le Dr Epumba, la communication est assurée, entre autres, par les relais communautaires qui ont les capacités en la matière. Mais il y a aussi les radios de proximité qui jouent un rôle important dans cette communication. Leur capacitation est assurée par les équipes cadres de la zone de santé avec l'appui technique du niveau intermédiaire.

Au niveau national, poursuit-il, le service chargé de la communication au PEV, avec l'appui de ses partenaires, élabore les stratégies et les directives sur la communication en faveur de la vaccination et les met à la disposition du niveau intermédiaire et du niveau périphérique. C'est dans ce cadre qu'il organise des conférences de presse présidées par le ministre de la Santé publique à l'intention des médias. L'exposé fait par le directeur du PEV, le Dr Audry Mulumba, a permis aux journalistes de comprendre la mission et les stratégies du PEV. Les attentes de ce programme spécialisé ont été aussi expliquées aux participants par le Dr Jacque Matondo.

Aline Nzuzi

ÉLECTRICITÉ

La Snél se dote d'un hélicoptère pour la surveillance de son réseau aérien

Cette nouvelle acquisition a été rendue possible grâce à un financement de la Banque mondiale à hauteur de 4 039 000 euros.

La Société nationale d'électricité (Snél) tient à améliorer la qualité de ses services. C'est la raison pour laquelle elle ne lésine pas sur les moyens pour s'équiper en matériels performants pour accroître son efficacité sur le terrain, surtout en matière de desserte en électricité. Là-dessus, il y a lieu de stigmatiser la fréquence des pannes sur son réseau électrique, lesquelles pannes ont une incidence sur la distribution du courant électrique tant à Kinshasa qu'à l'intérieur du pays. C'est aux fins d'améliorer les conditions d'intervention de ses lignes aériennes que la Snél vient de se doter d'un hélicoptère.

C'est depuis le 19 décembre que cette acquisition, rendue possible grâce à un financement de la Banque mondiale à hauteur de 4 039 000 euros dans le cadre du projet Southern African Power Market (SAPMP), est effective. Doté de deux turbines, de deux moteurs et de deux cameras, le nouvel hélicoptère va permettre d'effectuer le contrôle sur toutes les lignes et de résoudre rapidement les problèmes qui se posent pour bien desservir la population congolaise en électricité. Il s'agira précisément de repérer toute panne pour faciliter la mise en œuvre des opérations de réparation.

Avec un réseau électrique aérien de plus de 6.000 km, il est généralement éprouvant de faire déplacer, en cas de panne, le personnel pour le constat avec tous les aléas liés aux moyens terrestres. L'acquisition de cet hélicoptère facilitera donc la tâche au personnel commis à la réparation des pannes. « Cet engin nous permet d'être plus présents sur les lieux où nous avons des pannes avec un outillage nécessaire pour la réparation », a indiqué le coordonnateur des projets Snél, Masoso Bumba.

A.D

CHAN 2016

Florent Ibenge présélectionne trente-deux joueurs

Le sélectionneur des Léopards, Florent Ibenge, vient de rendre publique une liste des joueurs présélectionnés pour la préparation de la 4e édition du Championnat d'Afrique des Nations (Chan) prévu au Rwanda.

Trente-deux joueurs ont été convoqués par le sélectionneur des Léopards en vue de préparer la phase finale de la 4e édition du Chan, compétition de la Confédération africaine de football (CAF) réservée aux sélections nationales africaines composées des joueurs évoluant dans leurs championnats nationaux respectifs. C'est le 22 décembre que le patron du staff technique national a rendu publique cette liste des présélectionnés pour ce tournoi continental prévu du 16 janvier au 7 février 2016 au Rwanda. Parmi les joueurs appelés, on compte onze joueurs de l'AS V.Club, club entraîné par Florent Ibenge, cinq du Daring Club Motema Pembe (DCMP) coaché par son adjoint Mwinyi Zahera, quatre joueurs du TP Mazembe de Lubumbashi récent vainqueur de la Ligue des champions. Il y a également quatre joueurs du FC Renaissance du Congo, actuel



Les Léopards locaux de la RDC (photo www.leopardsfoot.com)

leader au championnat de l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epfin), deux joueurs du CS Don Bosco de Lubumbashi, deux autres de Shark XI FC. Le FC Saint-Eloi Lupopo de Lubumbashi, le FC MK de Kinshasa et le SC Rojolu de Kinshasa également délèguent chacun un joueur à la présélection.

Les Léopards locaux de la RDC pourraient disputer un match amical contre les Amavubi du Rwanda le 6 janvier 2016. Et peut-être qu'après cette rencontre, la liste sera ramenée à vingt-trois joueurs qui se rendront en terre rwandaise. On note que la RDC partage le groupe B en compagnie de l'Angola, du Cameroun et

de l'Éthiopie. L'ambition des Léopards est clairement de remporter son deuxième titre de cette nouvelle compétition de la CAF après le sacre de la première édition en 2009 en Côte d'Ivoire.

Les Trente-deux présélectionnés

Les trente-deux joueurs présé-

lectionnés sont les gardiens de but Landu Makiese (V.Club), Matampi Vumi Ley (DCMP), Nke (FC Renaissance) ; les défenseurs junior Baumeto (Lupopo), Yannick Bangala Litombo (DCMP), Padou Bompunga (V.Club), Bukasa (Rojolu), Joe Issama (Mazembe), Joël Kimwaki (Mazembe), Joyce Lomalisa Mutambala (V.Club), Ruddy Makwekwe (V.Club), M'Fuki (FC MK) et Ngimbi (FC Renaissance). Les milieux de terrain convoqués sont Merveille Bope (Mazembe), Doxa Gikanji (DCMP), Kanku (Shark XI FC), Guy Lusadis (V.Club), Miche (Don Bosco), Nelson Munganga (V.Club), Emmanuel Ngudikama, alias Kila, (V.Club) et Ricky Tulengi (DCMP). Enfin, les attaquants présélectionnés par Florent Ibenge sont Jonathan Bolingi Mpangi (Mazembe), Kazadi (FC Renaissance), Kombo (FC MK), Richard Kule Mbombo (V.Club), Héritier Luvumbu (V.Club), Manga alias Cissoko (FC Renaissance), Mechak (Don Bosco), Mukoko Batezadio (V.Club), Jean-Marc Mundele Makusu (V.Club), Ngulubi (Shark XI FC) et Musingu Bazola alias Tempo (DCMP).

Martin Engimo

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

La RDC citée parmi les principaux pays d'origine des migrants

La recherche des meilleures opportunités économiques a conduit vingt-trois millions de migrants originaires d'Afrique subsaharienne à quitter leur région. Selon l'édition 2016 du Recueil des statistiques sur les migrations et les envois de fonds initié par la Banque mondiale (BM), une grande partie des migrants africains n'a pas quitté la région. En dehors de la RDC, cinq autres pays de la région ont contribué à allonger la liste des candidats au départ.

Les six principaux pays d'origine des migrants sont la Somalie, le Burkina Faso, le Soudan, la RDC, le Nigéria et la Côte d'Ivoire. Au total, renseigne le rapport, l'on a compté en 2015 un peu plus de 23 millions de migrants originaires d'Afrique subsaharienne. 26% d'entre eux vivaient dans les pays de l'OCDE tandis que la grande



Forte affluence à la Place Victoire avant sa réhabilitation

majorité, soit 66%, s'était limitée dans les pays de la région. Concrètement, l'Afrique subsaharienne a accueilli environ 18 millions de migrants cette année. Comme l'explique les auteurs, la majorité des migrants d'Afrique (en particulier des pays plus pauvres) émigrent vers d'autres pays africains, essentiellement l'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire, le Nigéria, le Kenya et l'Éthiopie. Toujours selon les chiffres disponibles, l'on estime que les envois des fonds vers la région ont atteint 35 milliards de dollars américains en 2015. Par ailleurs, quatre milliards de dollars américains ont quitté la région en 2014.

Laurent Essolomwa

FOOTBALL-TRANSFERT

Yves Magola de V.Club met le cap à Kabuscorp

Après plus de cinq saisons passées chez les Dauphins Noirs, le milieu relayeur Yves Magola relance sa carrière à Kabuscorp en Angola, où il retrouve d'autres congolais comme le défenseur Beaubo Ungenda ancien du Daring Club Motema Pembe (DCMP) et le milieu offensif Lamy Yakini, ancien de V.Club et du DCMP.

Né le 10 octobre 1985, le milieu de terrain relayeur de l'AS V.Club, Yves Magola Mapanda, a changé d'air en ce mercato d'hiver, vient-on d'apprendre. Il va évoluer du côté de la formation de Kabuscorp d'Angola. C'est depuis plusieurs mois qu'il avait reçu l'invitation de Kabuscorp, mais l'AS V.Club ne lui avait pas donné l'autorisation.

Ce serait maintenant chose faite. Ancien de joueur d'Okinawa et de la formation des Stars de Kinshasa, deux clubs de l'Entente provinciale de football de Kinshasa, Yves Magola est arrivé dans V.Club en 2009 à l'époque de l'entraîneur Raoul Jean-Pierre Shungu.

Il a donc été champion du Congo en 2009 et aussi récemment en 2014 et aussi finaliste de la Ligue des champions d'Afrique (finale remportée par Entente Sétif d'Algérie 2-2 à Kinshasa et 1-1 à Alger).

Après donc six ans de bail, il va re-



lancer sa carrière en découvrant le football angolais et faire sa première expérience de footballeur à l'étranger. Le joueur a manifesté son désir de s'expatrier après avoir longtemps évolué dans les Dauphins Noirs de Kinshasa. Et la Direction de V.Club a finalement accédé à sa demande après plusieurs mois. Selon les dernières informations, le joueur séjourne déjà à Luanda et pourrait être officiellement présenté aux supporters de Kabuscorp le 27 décembre. L'on doit le souligner que Kabuscorp, qui a comme tuteur le général d'armée angolais Bento Kangama, emploie déjà d'autres footballeurs de la RDC, parmi lesquels le défenseur international Beaubo Ungenda Muselenge, le milieu organisateur Lamy Yakini. Le milieu offensif Trésor Mputu est également passé par ce club pour une saison avant de se brouiller avec les dirigeants sportifs. L'affaire a été portée à la Fifa, et Mputu Mabi ne pourrait rejouer dans Mazembe qu'à la fin de 2016. L'on veut croire qu'Yves Magola va facilement et rapidement s'adapter en Girabola (le championnat angolais de première division). Et du côté de V.Club, on aurait déjà trouvé son remplaçant ; il s'agirait du milieu de terrain malien Idrissa Traoré, ancien capitaine du Stade Malien de Bamako (Mali).

M.E.

LIGUE DE FOOTBALL DU KOUILOU

Jean-Patrick Boulingui circonscrit son programme d'action sur 18 points cruciaux

Candidat à la présidence de la Ligue de football du Kouilou pour la prochaine olympiade dont l'assemblée générale électorale se tiendra, le 7 janvier 2016, dans la ville océane, Jean-Patrick Boulingui a dévoilé son plan d'action au cours d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville.

Jean-Patrick Boulingui, ancien président de l'équipe Pèlerin est l'un des trois postulants à la tête de la ligue de football du Kouilou. En effet, après une longue expérience de près de vingt ans au sein de cette équipe où il a débuté comme entraîneur avant d'occuper le poste de secrétaire général ensuite celui de la présidence jusqu'à sa démission pour briguer la ligue où il veut apporter sa pierre.

Pour ce faire, il a élaboré un programme très ambitieux défini sur dix-huit points essentiels répartis en deux axes. D'abord les urgences : « Nous voulons sur la voie balisée par le bureau sortant apporter des innovations au niveau de la ligue. Relancer les activités sportives, renforcer le rôle de l'administration technique au niveau du football afin de revoir l'organisation des compétitions. Ensuite relancer le tournoi de mise en jambe qui permettait aux gestionnaires des clubs de voir les joueurs capables d'engager au championnat que d'aller pieds joints avec tous les joueurs », a-t-il dit.

Cependant, dans les perspectives, le programme est élaboré sur dix-huit points capitaux. « Ce projet consiste à remettre notre foot-

ball en chantier, le revaloriser et lui assurer son rayonnement. Pour se faire, un programme exceptionnel doit être mis en pratique. Il s'agit notamment de la relance des activités sportives, la refonte administrative de la ligue en s'inspirant à certaines



ligues étrangères qui sont gérées de façon professionnelle depuis plusieurs années », a indiqué Jean-Patrick Boulingui « Saki » pour les proches. L'orateur estime que pour réussir cette mission, il doit entretenir de bons rapports avec la presse sportive. « Nous emploierons à asseoir une coopération entre la ligue et les médias pour tirer la meilleure partie de l'exposition médiatique qu'ils offrent à notre ligue », a-t-il martelé avant d'ajouter la nécessité de créer le site

de la ligue afin de mieux vulgariser son produit.

Le candidat et son bureau promettent aussi d'offrir des moyens de l'émergence aux petites catégories par l'élaboration d'un cahier des charges précis pour tous les clubs qui seront dans l'obligation de pré-

senter des équipes en minimes, poussins, cadets et juniors. Des tournois interclubs seront organisés et le concours du jeune footballeur. Dans le programme pluriannuel, Jean-Patrick Boulingui promet l'organisation des championnats départementaux de D1, D2, des dames et des jeunes, voire le football de loisir, la sortie du journal « Ponton foot » avec l'aide de la commission presse, la levée des sanctions et amendes aux officiels, joueurs et dirigeants.

Charlem Léa Legnoki

FÊTE DES ENFANTS :

Don des jouets aux enfants démunis de Pointe-Noire

La direction départementale des Affaires sociales de la ville océane a offert, le 23 décembre, à la Circonscription d'action sociale de Mvou Mvou des jouets aux enfants vivant dans la précarité des six arrondissements afin de passer dans la joie la fête de Noël.

Près d'une cinquantaine d'enfants de Lumumba, Mvou Mvou, Tié Tié, Loandjili, Mongo Mpoukou,

enfants, Jean-Pierre Boudimou, chef de la Circonscription d'action sociale de Mvou Mvou, représen-



Les enfants manifestant leur joie avec leurs jouets. Crédit photo Adiac

Ngoyo ont reçu des jouets (ballons pour les garçons et poupées pour les filles) comme cadeaux de Noël afin de passer en beauté la fête de la Nativité.

Cette bonne action de la direction départementale des Affaires sociales, menée en collaboration avec les différentes Circonscriptions d'action sociale vient soulager tant soit peu les parents démunis qui, en période de fêtes, ne peuvent offrir des présents à leurs enfants.

En souhaitant la bienvenue aux

tant la directrice départementale des Affaires sociales, a dit que cette action était juste un geste du cœur à l'endroit des enfants des différentes circonscriptions à charge. Peu avant la distribution des jouets, des sandwiches et des jus de fruits ont été donnés aux enfants qui, de leurs chants, poèmes et danses, ont animé la cérémonie. Signalons que l'année dernière, un geste similaire avait déjà été fait à l'endroit des enfants démunis de cette circonscription.

Hervé Brice Mampouya

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous quotidien incontournable

DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES

Les artistes veulent un traitement équitable

Un nouveau Rapport mondial de suivi des progrès et des difficultés rencontrés dans la mise en œuvre de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, actuellement ratifiée par cent quarante et un pays partis, a été publié le 21 décembre 2015.

Cette publication s'est faite dans le cadre de la neuvième session du Comité intergouvernemental de la Convention, au Siège de l'Unesco à Paris ; en présence d'Irina Bokova, directrice générale de l'Unesco et de personnalités de haut niveau, dont Karima Bennoune, rapporteuse spéciale des Nations unies dans le domaine des droits culturels; Per Olsson Fridh, secrétaire d'état au ministère suédois de la Culture et Pascal Lamy, ancien directeur général de l'Organisation mondiale du commerce.

Gilberto Gil, célèbre musicien, ancien ministre de la Culture du Brésil et ambassadeur de bonne volonté de l'Unesco, a manifesté son soutien à la Convention de 2005 et au nouveau Rapport, intitulé « Repenser les politiques culturelles, dix ans de promotion de la diversité des expressions culturelles pour le développement ».

Le musicien Brésilien souligne que l'adoption, en 2005, de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles adoptée, en 2005, a été un moment historique. La communauté internationale attendait une Convention comme celle-là depuis bien longtemps. Pour la première fois, des institutions gouvernementales et non gouvernementales, ainsi que des professionnels de la culture issus de la société civile, se rassemblaient pour élaborer un traité affirmant la volonté politique et l'engagement des États à protéger et à promouvoir des expressions culturelles aussi diverses que possible. « Je suis fier d'avoir participé, en tant que ministre de la Culture du Brésil, à ce processus unique visant à assurer un meilleur équilibre entre les intérêts culturels et commerciaux dans le monde. Aujourd'hui, de nouvelles sociétés créatives voient le jour, qui utilisent des concepts nouveaux et des langages contemporains », a-t-il dit, avant de poursuivre, « des arts publics aux districts créatifs en passant par les plateformes numériques, l'engagement citoyen est stimulé à tous les niveaux. Au Nord comme au Sud, les artistes et les professionnels de la culture ne revendiquent pas un traitement spécial, mais simplement un traitement équitable. Grâce à la Convention, nous pouvons faire respecter les valeurs d'accès, d'ouverture et d'équilibre pour les dix prochaines années. Ce dixième anniversaire est une occasion à ne pas manquer ».

Hermione Désirée Ngoma

FÉDÉRATION CONGOLAISE DE TRIATHLON

Le bureau exécutif se fait des soucis

Quelques collaborateurs du directeur général des Sports, méconnaissant la Fédération congolaise du Triathlon (Fecotri), demandent qu'elle soit reconvertie en un simple comité pour s'affilier soit à la fédération de natation soit à celle du cyclisme, selon le président de la structure, Bertrand Mbioko.

« Redevenir comité et s'affilier à telle ou telle fédération sportive sera pour nous une marche en arrière », a expliqué le président de la Fecotri. La structure, selon lui, a déjà amorcé son programme d'activités dans les trois ligues départementales existantes : Pointe-Noire, Pool et Brazzaville et entend poursuivre l'implantation des ligues dans d'autres localités du pays. Le Congo, a-t-il poursuivi, a été contacté pour abriter une compétition internationale du triathlon dans les nouvelles installations sportives de Kintélé... « Nous sommes une Fédération, à part entière, déjà reconnue par l'Etat (...) nous ne pouvons pas nous affilier à une Fédération quelconque. La situation doit être tirée au clair », a indiqué Bertrand Mbioko.

En rappel, la Fecotri a été mise en place en mai 2015 à Brazzaville. Le Comité national olympique et sportif congolais ainsi que le département des Sports étaient représentés. Edwige Ngassam, présidente mondiale des pays francophones pratiquant le triathlon avait présidé la cérémonie d'installation du bureau exécutif de la Fecotri. « (...) le Congo est désormais compté parmi les pays qui vont promouvoir le triathlon », avait-elle dit.

Le triathlon est une discipline constituée de trois épreuves : la natation, le cyclisme et la course à pied, dont la pratique nécessite, de la part des compétiteurs, des efforts enchaînés. L'épreuve se déroule en effet de façon continue. Et le point de départ, c'est la natation. Les nageurs parcourent une distance de 3,8 km. Au sortir de l'eau, ils sont sur les bicyclettes pour une distance de 180 km. Après quoi, à pied, ils parcourent 42,195 km selon la réglementation.

Rominique Nerplat Makaya

CHAMPIONNAT NATIONAL DE TENNIS DE TABLE

Brazzaville mène au score



Une rencontre remportée par la pongiste de Brazzaville crédit photo Adiac

Par équipe, les athlètes de la ville capitale ont remporté les deux premiers matchs qu'ils ont livrés en versions hommes et dames. La compétition se poursuit.

La première journée de la compétition s'est terminée sur une bonne note pour les compétiteurs Brazzavillois. Ils n'ont pas tremblé devant leurs adversaires en confirmant, avec un peu plus de facilité, les pronostics qui bien avant le coup d'envoi plaidaient en leur faveur. En seniors dames, en effet, les brazzavilloises sont venues à bout de leurs rivales de Bétou, dans la soirée du 22 décembre, 3 sets à 1. Tandis que chez les hommes, Brazzaville s'est imposé 3 sets à 0 face à Mokabi, une localité du département de la Likouala. L'équipe d'Impfondo,

qui devrait en découdre avec le vainqueur de la rencontre Sibiti-Nkayi, l'a finalement emporté par forfait 3 sets à 0. A l'heure où le coup d'envoi était donné, les athlètes de Sibiti et de Nkayi n'étaient pas encore arrivés.

Les rencontres par équipes se poursuivent dans la catégorie senior. Brazzaville affiche déjà son ambition de prendre sa revanche sur le département de la Likouala champion en titre, si on s'en tient aux résultats de la première journée. Rien n'est définitif pour autant. En individuel, par ailleurs, les catégories cadettes et minimes sont entrées en compétition le 23 décembre.

A en croire le président de la Fédération congolaise de Tennis de table (FCTT), Henri Djombo, ce championnat national qui est

couplé à la Coupe Denis Sassou N'Guesso permettra de détecter les jeunes talents capables d'assurer le renouvellement de l'élite dès le début de la saison sportive 2015-2016. Lesquels talents se révèlent d'ailleurs au fil des matchs. La compétition, a-t-il poursuivi, est aussi à considérer comme un vecteur d'union. « Le brassage des jeunes venus de nos départements, à travers le tennis de table, illustre que cette discipline promeut l'unité et la cohésion nationale », a souligné Henri Djombo. Ce qui est vrai c'est que dans cette compétition toutes les équipes de manière collective et tous les athlètes de façon individuelle n'ont pas encore dit leur dernier mot même si les Brazzavillois mènent d'entrée de jeu.

Rominique Nerplat Makaya

FRANCE

Biens mal acquis de l'Occident : le CRAN reçu par le groupe africain de l'Unesco

Le 22 décembre 2015, Louis-Georges Tin, le président du CRAN, et Pierre Mbom, Secrétaire général de l'organisation, se sont rendus au siège de l'Unesco à l'invitation de Jean-Marie Adoua, ambassadeur du Congo et président du groupe africain à l'Unesco.

Il s'agissait pour le CRAN de présenter la campagne sur les biens mal acquis de l'Occident, afin de demander que les trésors pillés pendant la colonisation soient restitués aux pays concernés. En effet, selon Aminata Traoré, ancienne ministre de la Culture du Mali, 95 % du patrimoine culturel matériel de l'Afrique est en dehors de l'Afrique.

A cette occasion, le président du CRAN a prononcé une allocution devant les ambassadeurs du groupe africain de l'Unesco en leur proposant d'adopter, à l'unanimité, un texte ou une résolution demandant que les pays membres, possesseurs de biens mal acquis, s'engagent dès maintenant dans un processus d'inventaire et de restitution. Remerciant les ambassadeurs du Congo et du Bénin qui ont rendu possible cette audition,



Jean-Marie Adoua, ambassadeur du Congo auprès de l'UNESCO Crédit photo : UNESCO désormais », a confié le président du CRAN.

Pour le Congo, gardons en mémoire l'œuvre d'Eugénie Mouyini Opu intitulée « L'incroyable histoire du collier du roi Makoko de Mbé » paru aux Editions les Manguiers en 2010. Dans cet ouvrage, l'auteure, grâce à la tradition orale, raconte l'histoire de la disparition du collier du roi Makoko de Mbé datant de 1894. A l'appui de la reconstitution, elle a formulé une requête auprès du Musée Quai Branly pour la restitution du patrimoine de son aïeul. En son temps, le musée français avait consenti, en guise de prise en compte du dialogue interculturel entre le Congo et la France, à restituer un facsimile en lieu et place de l'original.

Antoine Daniel Kongo